Accidents du travail : les patrons au-dessus de la justice !

P. 10-11

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 377 - 22 novembre 1975 - prix : 3 F

l'invasion du cinéma porno-graphique

P. 12-13

Franco est mort, A BAS LE FRANQUISME !

PORTUGAL qui capitalisera le succès de la grande manifestation des commissions ouvrières ?

P. 4 - 5

sommaire

DANS LE MONDE

Pages 4 et 5 :
— **Portugal : qui capitalisera le succès de la grande manifestation des commissions ouvrières ?**
Page 5 :
— **Rambouillet : à quoi cela peut bien servir ?**
Page 7 :
— **Irlande du Nord : guerre civile au sein de l'IRA.**
— **Les USA champions des libertés politiques ?**
Page 20 :
— **Angola : armes américaines, mercenaires sud-africains contre le MPLA.**
— **Sahara Occidental : l'Espagne passe la main.**
— **L'autre visage de la Tunisie.**

EN FRANCE

Page 8 :
— **L'accord PCI-PCF.**
— **Qualités télégéniques des députés de la majorité pas assez exploitées ?**
— **La discussion budgétaire : beaucoup de bruit pour rien.**
Page 9 :
— **Les Assises de la prostitution.**
— **La pilule pour hommes : problème technique ou problème de gros sous ?**
Pages 10 et 11 :
— **Justice : le vrai visage de « l'indépendance de la justice ».**
Page 12 et 13 :
— **L'invasion pornographique au cinéma : libération ou aliénation ?**
Pages 14 à 16 :
— **Dans les entreprises :**
  — **Grèves aux Trois Suisses, à Rhône-Poulenc, Paris-Rhône, dans l'Imprimerie.**
  — **Air France : fin de la grève.**
  — **Polymécanique : non au chômage !**
  — **Pitié-Salpétrière : l'administration a peur du scandale.**

DIVERS

Page 17 :
— **Livres :** L'adhésion ; Ma vie **de Golda Meïr.**
— **Goncourt et contestation : la course aux prix.**
Pages 18 et 19 :
— **Films :** La bataille du Chili ; Royal Flash ; La toile d'araignée.
— **Aux Dossiers de l'écran :** Les enfants juifs dans la France occupée.

FRANCO EST MORT
A BAS LE FRANQUISME

APRES trente-cinq jours d'agonie artificiellement prolongée, les médecins et l'entourage politique de Franco viennent enfin d'autoriser le vieux dictateur à mourir.

–Ainsi s'achève, en une sinistre comédie, le règne d'un des plus infâmes dictateurs et d'un homme dont toute la vie a été consacrée à maintenir, dans le sang et par la répression, les privilèges, le rôle et les intérêts des nantis.

Bien avant de devenir, au terme d'une guerre civile atroce, le chef suprême et le symbole de la réaction triomphante et impitoyable, Franco a choisi sa cause. Il était de toutes les guerres menées par sa classe, contre d'autres peuples comme contre le sien propre. Jeune officier, il avait participé aux opérations de répression de l'armée espagnole dans le Maroc colonisé par l'Espagne. Commandant, il a fait ses premières armes contre les travailleurs espagnols en brisant la grève insurrectionnelle des Asturies. Colonel et commandant de la Légion étrangère espagnole, il revient pour noyer dans le sang, au côté des troupes françaises, une insurrection au Maroc. Général de division, il mate la révolte de ceux d'Oviedo.

Pas un de ses galons, pas un de ses avancements qui n'ait été conquis au prix de la souffrance, du martyre des opprimés.

Et lorsque se prépara la conspiration militaire pour renverser la République espagnole, Franco sera tout naturellement au centre de la conspiration, pour finir par en devenir le chef.

Avec lui et avec les siens, a triomphé l'Espagne de la réaction, l'Espagne des privilèges féodaux, l'Espagne de l'obscurantisme religieux. Avec lui, la nuit de la répression est tombée sur l'autre Espagne, celle des travailleurs, des paysans maintenus dans la misère, des nations opprimées. Pendant près de quarante ans, la répression n'a jamais cessé. Le dernier acte conscient du sinistre personnage était l'assassinat de ces cinq jeunes hommes, de ces cinq militants qui se battaient pour que la nuit s'achève enfin, pour que l'Espagne sorte enfin du règne de la réaction.

Cet ami de Hitler et de Mussolini avait survécu à leur défaite. Après une mise en quarantaine provisoire, il était devenu l'ami des Etats-Unis. Serviteur des couches privilégiées espagnoles, parfois d'un autre âge, il était de plus en plus celui de la bourgeoisie internationale, européenne en particulier, qui venait investir ses capitaux dans une Espagne qu'elle croyait protégée de tout remous par une dictature sans faille.

Le dictateur est aujourd'hui mort ; mort dans son lit. Mais la répression qui continuait à frapper, impitoyable, pendant que le corps décharné n'était plus maintenu en vie que par les moyens techniques les plus modernes, rappelle que, pour criminel qu'ait pu être l'homme, il n'était que l'incarnation d'un système. D'un système politique, le franquisme, bien sûr, basé sur les formes les plus dures de la répression ; système politique qui se perpétuera ou non après la mort du dictateur. Mais aussi, et bien au-delà, il était l'incarnation d'un système social, celui des privilèges, celui du capitalisme.

Franco était l'exécuteur des hautes œuvres. Mais ceux pour le compte de qui il travaillait sont toujours là, et pas seulement dans l'entourage du dictateur. Ils sont dans les conseils d'administration, dans les banques, dans les milieux d'affaires espagnols, américains, français ou anglais.

Dans ces milieux, on redoute mais on prépare l'après-franquisme. Ressemblera-t-il au franquisme, sous la houlette du falot Juan Carlos ? Sera-t-il au contraire « libéral », parlementaire ? Même si ceux-là mêmes qui pendant tant de décennies ont profité des services du dictateur se préparent à jeter le franquisme avec la dépouille de Franco, pour assurer la continuité de l'exploitation et de l'oppression sous une autre forme, travailleurs, souvenons-nous en : le bourreau n'est pas le seul criminel. Il s'en trouvera toujours pour jouer ce rôle infâme. Il n'y a pas d'autre moyen d'écarter définitivement la menace perpétuelle d'autres candidats se présentant pour jouer le même rôle, en Espagne comme ailleurs, que de renverser le règne du Capital lui-même.

Arlette LAGUILLER

lutte ouvrière

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236.45.28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

■ DANS LES PRISONS ESPAGNOLES

UN TÉMOIGNAGE ÉLOQUENT

Le 15 novembre, Paul Urvoy, un jeune Français de 26 ans, incarcéré pendant deux mois en Espagne parce que la police franquiste l'accusait d'avoir participé à une manifestation sur le territoire espagnol, vient d'être libéré.

Il raconte :

« Gardé à vue pendant huit jours au commissariat de police, j'ai ensuite été transféré à la prison de Basauri. Après trois jours passés au secret, durant lesquels j'ai été torturé à plusieurs reprises, j'ai pu me faire admettre à l'infirmerie de la prison. Transféré à nouveau à la prison de Carabanchel, j'ai bénéficié de l'assistance d'un avocat envoyé par le consul de France. (...) J'ai été libéré le 11 novembre, à 10 heures, sous caution de 50.000 pesetas (3.700 F). »

Il témoigne des sévices dont les prisonniers politiques sont victimes : « A Basauri, il y a 240 prisonniers, dont 47 femmes. La torture est fréquente, principalement pendant les jours de mise au secret ». *Il souligne que, d'après ce qu'il a pu voir, 90 % des prisonniers politiques seraient soumis à la torture et* « aux passe-temps favoris des gardiens : faire manger des tracts antifranquistes aux détenus, jouer à la roulette russe sur leur front, leur annoncer plusieurs jours de suite que leur exécution est imminente, leur appliquer le courant électrique sur la nuque ou les parties génitales ».

Un témoignage que ne peut que corroborer la plainte déposée auprès du doyen des juges d'instruction de Madrid par l'épouse d'un jeune étudiant récemment arrêté. Celui-ci, à la suite de son arrestation par la police, le 30 octobre dernier, serait atteint de lésions rénales et gastriques, à la suite des mauvais traitements qu'il aurait subis pendant les dix jours où il a été gardé à la direction générale de la Sécurité.

■ Pays basque

La police française arrête les anti-franquistes et laisse le champ libre aux commandos franquistes

Dans la nuit du 12 au 13 novembre, Angelo Iturbe était arrêté par la police française en compagnie de deux autres réfugiés basques espagnols à Bayonne. Les trois hommes, qui étaient en train de contrôler une voiture espagnole, ont expliqué que, les réfugiés espagnols n'étant pas assez protégés par la police française, ils avaient décidé de procéder eux-mêmes à des contrôles. Ils ont été inculpés immédiatement d'usurpation de fonctions.

La preuve du bien-fondé de l'action des trois hommes a été administrée moins de trois jours plus tard. Le matin du 15 novembre, la voiture de Domingo Iturbe, frère d'Angel, a sauté sous l'effet d'une charge explosive, alors qu'en compagnie de sa femme et de ses deux jeunes enfants le propriétaire de la voiture, qui avait heureusement remarqué un paquet suspect dans son véhicule, reculait pour se mettre à l'abri. Domingo Iturbe et ses deux jeunes enfants n'ont été que très légèrement blessés.

La police française laisse le champ libre aux commandos espagnols d'extrême-droite, une preuve de plus vient d'en être donnée, alors qu'elle poursuit les anti-franquistes. La justice aura-t-elle après cela le culot de condamner les anti-franquistes qui tentent d'assurer eux-mêmes leur sécurité ?

ESPAGNE : LES VALSES-HÉSITATION DE JUAN CARLOS

, Tandis que Franco n'en finissait pas d'agoniser, Juan Carlos, qui n'était pas encore chef d'Etat à part entière et qui, depuis deux semaines, multipliait les gestes de conciliation aussi bien envers les franquistes partisans de l'immobilisme qu'envers ceux qui sont favorables à l'ouverture, était désormais obligé de préciser ses options et ses choix.

La première échéance lui est évidemment imposée par la mort de Franco. Il n'est pas dit évidemment que la mort soit suivie d'initiatives spectaculaires ni de la part de Juan Carlos, ni de la part des différents courants qui le reconnaissent ou, au contraire, qui ne le reconnaissent pas comme l'héritier légitime du dictateur mort. Mais il sera tout de même davantage incité à sortir de la réserve prudente dans laquelle il se tenait pendant l'agonie de Franco.

Même si rien n'oblige cependant Juan Carlos à découvrir immédiatement son jeu politique entre les différents courants du franquisme, une échéance lui est imposée de toute façon par le simple jeu constitutionnel.

En effet, ce 27 novembre précisément, le triple mandat d'une des plus importantes personnalités du régime vient à expiration. Le triple poste de président des Cortes, président du Conseil du Royaume et président du Conseil de Régence, occupé depuis six ans par Valcarcel sera vacant. Il appartiendra à Juan Carlos de nommer un successeur pour six ans.

Juan Carlos choisira-t-il de garder en place Valcarcel, adversaire de toute ouverture ? Choisira-t-il un « vieux » phalangiste, tout aussi hostile à une quelconque libéralisation ? Ou bien imposera-t-il un partisan de « l'ouverture », comme le serait, paraît-il, l'actuel ambassadeur en Angleterre, Fraga Iribarne, qui s'était vu déposséder de son portefeuille de ministre de l'Information pour des positions trop « libérales » ? Les hypothèses vont bon train et les intrigues aussi. Mais qu'une grande partie de la bourgeoisie espagnole, consciente que les structures politiques et économiques de l'Espagne ne correspondent plus à sa situation économique et sociale, semble appuyer des hommes comme Iribarne ou le comte de Motrico, partisans d'une démocratisation étroitement contrôlée que Juan Carlos semble pencher vers une solution d'ouverture, ne signifie nullement qu'il désire vraiment ou puisse même faire un tel choix.

Tout d'abord, bien sûr, parce qu'au niveau des institutions il n'a pas les mains libres : il ne pourra choisir le nouveau président des trois plus importantes instances du régime que parmi trois noms présentés par l'actuel Conseil du Royaume, ce qui limite déjà ses choix. Mais aussi parce qu'il n'est pas en mesure d'imposer à cet appareil d'Etat pléthorique et hiérarchisé, qui s'est constitué tout au long de près de quarante années de dictature, un réel changement d'orientation sans risquer de déclencher une crise grave. Actuellement il semblerait que certaines mesures de répression soient décidées indépendamment des consignes et des ordres du nouveau chef de l'Etat.

Ainsi l'adoption d'une politique d'ouverture, s'orientant timidement — sous le contrôle d'hommes de droite — vers la mise en place progressive d'un système un peu plus démocratique, bien que foncièrement anti-ouvrier et excluant de la vie politique le PCE, soulève d'énormes problèmes. On imagine alors à quel point la politique des partis de gauche tels que les Partis Socialistes ou le Parti Communiste, qui misent tous sur une démocratisation du régime allant jusqu'à inclure la gauche dans le gouvernement, repose, plus que sur une erreur, sur un mensonge envers tous ceux qui en Espagne veulent qu'après 36 ans de dictature les libertés élémentaires existent. L'Etat franquiste, avec ou sans Juan Carlos, n'acceptera que contraint et forcé de donner à tous les partis, à tous les syndicats de la classe ouvrière, le droit d'exister et d'apparaître au grand jour. Il n'ouvrira pas les prisons, ne supprimera pas les lois répressives de son plein gré, ni même simplement devant les revendications d'une classe ouvrière et d'une petite bourgeoisie dont ceux qui se veulent les représentants affirment qu'elles ne s'en tiendront qu'à des formes pacifiques de lutte.

La classe ouvrière ne peut compter que sur elle-même pour imposer la conquête des libertés élémentaires.

Henriette MAUTHEY.

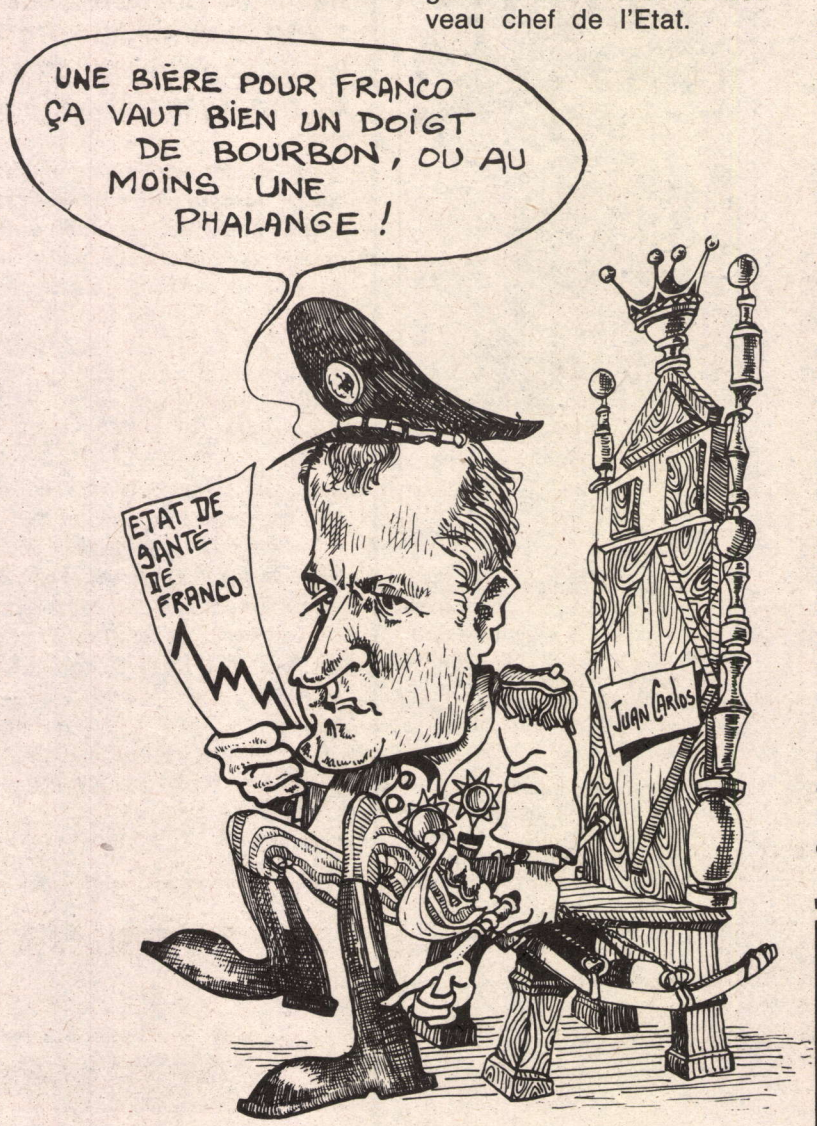

DES GESTES DE CONCILIATION QUI NE REGLENT PAS L'ESSENTIEL

LE 12 novembre, Juan Carlos annonçait l'imminence d'un décret restituant aux provinces basques de Guipuzcoa et de Biscaye le privilège qui conférait (avant 1937) aux Assemblées provinciales le droit de lever les impôts. Le 15 novembre, un décret adopté le 31 octobre au Conseil des ministres était promulgué : les langues régionales (basque, catalan, galicien), reconnues officiellement comme faisant partie du patrimoine national, au même titre que le castillan, pourraient désormais être utilisées.

Ces deux mesures prises dans le but d'apaiser les courants d'opposition autonomistes, qui, au Pays basque notamment, constituent une menace pour l'Etat franquiste, ne règlent pas, tant s'en faut, les véritables problèmes.

Dans les provinces où s'est développé un fort courant autonomiste et où (c'est surtout le cas du Pays basque) une violente répression s'est abattue sur les mouvements autonomistes, des mesures symboliques seront bien incapables de mettre un terme à l'agitation politique et sociale. Là où les revendications autonomistes sont devenues l'un des principaux canaux par lesquels s'exprime la lutte de toutes les couches opprimées et exploitées de la population contre l'Etat franquiste, il ne sera pas possible aux continuateurs du franquisme de s'en tirer à si bon compte. Le droit à l'autonomie doit être reconnu aux provinces qui, depuis des dizaines d'années, luttent pour l'obtention de ce droit démocratique.

IL A MIS DE L'EAU DANS SON BOURBON

En Espagne *« les structures économiques et politiques demeurent dominées par un petit groupe d'hommes qui se mettent d'accord sur le partage du pouvoir, la dictature protégeant la classe dominante »*.

La situation se caractérise par *« une répartition de la richesse d'une extrême injustice »*.

« C'est pourquoi le phénomène démocratique, le phénomène populaire dans l'Espagne d'aujourd'hui, sera toujours « illégal », « subversif ».

Qui se lance dans de pareilles déclarations aujourd'hui ? Un démocrate ? Un socialiste ?

Non. Il s'agit du prince Charles Hugues de Bourbon-Parme, prétendant au trône d'Espagne, chef de ce Parti carliste, qui fut au temps de la guerre civile et durant la période la plus noire de la dictature, un partisan résolu du franquisme.

Mais c'est bien loin, tout cela, et le prince de Bourbon-Parme expulsé d'Espagne, a été écarté de la succession de Franco. C'est Juan Carlos, son rival monarchiste, qui représente lui la branche « alphonsiste », qui a été désigné pour assurer la relève.

Alors, dans son dépit, le prince carliste fait de l'opposition et se croit obligé de manier les grands principes démocratiques.

De quoi sourire... un peu !

La répression continue

PENDANT l'agonie de Franco, alors que se nouaient et se dénouaient les intrigues, que se faisaient et se défaisaient les coalitions, la répression n'a pas cessé de s'abattre sur les opposants.

Ainsi, le 15 novembre on apprenait l'arrestation, en quelques jours, de six membres du Comité central du Parti Communiste clandestin. Dans le même temps, l'arrestation d'une vingtaine de membres du Parti Espagnol du Travail était annoncée en Andalousie. Le 18 novembre, trois femmes soupçonnées de collaborer avec l'ETA étaient arrêtées par la police à Bilbao, tandis qu'un prêtre ouvrier basque était lui aussi arrêté pour avoir imprimé des tracts illégaux.

A toutes ces arrestations, il faut ajouter les interdictions de journaux, les tracasseries à l'égard des journalistes espagnols et même étrangers. C'est ainsi que l'envoyé spécial du Messagero **de Rome a été expulsé d'Espagne le samedi 15 novembre, sous prétexte que les articles parus dans son journal auraient contenu** « des propos calomnieux à l'égard du chef de l'Etat, ainsi que des inexactitudes utilisées par la propagande de groupes clandestins subversifs ».

Quant aux amendes, elles se font de plus en plus lourdes. C'est ainsi que l'orchestre et le programmateur d'une discothèque de Saint-Sébastien se sont vu infliger une amende de 1,3 million de pesetas (100 000 NF) pour avoir, au cours d'un spectacle, tenu des propos et eu des gestes considérés par la justice comme insultants pour Franco et Juan Carlos. S'ils ne paient pas l'amende, ils devront purger des peines de prison.

Et tandis que la police continue de sévir, les commandos d'extrême-droite ont les mains libres. En Catalogne, dans la banlieue de Barcelone, deux prêtres ont été attaqués, roués de coups et gravement blessés par un groupe d'individus qui recherchaient des listes de noms de militants communistes.

Dans notre prochain numéro : un DOSSIER SUR L'ESPAGNE

...PORTUGAL... PORTUGAL... PORTUGAL

LES EVENEMENTS AU JOUR LE JOUR

3 NOVEMBRE :

Contestation du journal O Seculo *(de tendance communiste). Des membres du personnel et des journalistes, socialistes et maoïstes, occupent une partie des locaux.* O Seculo *paraît quand même.*

5 NOVEMBRE :

Occupation du cabinet du ministère du Travail par des ouvriers des Transports routiers.

6 NOVEMBRE :

Le Comité de lutte des fonctionnaires interdit l'entrée du ministère des Affaires Sociales au secrétaire d'Etat Ferreira de Cuhna qu'ils accusent d'avoir collaboré avec les services de police du régime salazariste ; les forces de police de sécurité publique interviennent, le comité de lutte se retranche à l'intérieur du ministère. La garde nationale républicaine monte alors le siège autour du ministère.

Les travailleurs du ministère de l'Information empêchent leur secrétaire d'Etat d'entrer dans le ministère. (Ph. Fotolib)

7 NOVEMBRE :

Dynamitage de l'émetteur de Radio-Renaissance par une unité de parachutistes de l'AMI (groupe militaire d'intervention) sur ordre du Conseil de la Révolution. Radio-Renaissance était occupée par une commission de travailleurs.

8 NOVEMBRE :

Manifestation organisée par le Comité de lutte des fonctionnaires contre le dynamitage de Radio-Renaissance et contre Ferreira. C'est un échec : 2 000 personnes seulement.

Le Parti Communiste appelle à « la mobilisation vigilante » *et fait état d'une* « vaste conspiration des milieux fascistes et de la droite contre la révolution portugaise, en liaison étroite avec l'agression impérialiste et colonialiste en Angola ».

9 NOVEMBRE :

Grande manifestation d'appui au gouvernement organisée par le Parti Socialiste et le Parti Populaire Démocratique. Le meeting se termine dans la confusion, des grenades lacrymogènes ayant été lancées on ne sait par qui.

11 NOVEMBRE :

C'est l'indépendance de l'Angola ; le gouvernement portugais, au nom de la neutralité, n'envoie personne pour les cérémonies officielles : « Il ne reconnaîtra qu'un gouvernement d'unité nationale ». *à moins que l'un des partis ne fasse la preuve qu'il a la majorité du pays derrière lui.*

Ouvriers du Bâtiment devant le siège de l'Assemblée Constituante encerclé. (Ph. Sipa Press)

Des parachutistes de Tancos, intégrés à l'AMI, protestent contre le dynamitage de Radio-Renaissance et demandent à ne plus faire partie de l'AMI ; les officiers débordés demandent une nouvelle affectation.

12 NOVEMBRE :

Les autres troupes de l'AMI seraient soumises à un entraînement intensif contre la guerilla urbaine.

En grève depuis deux jours, les ouvriers de la Construction, qui réclament une revalorisation des salaires, commencent à manifester à Lisbonne. Ils sont plusieurs dizaines de milliers venus de la capitale, mais aussi de banlieue et de certaines régions de province. Venus manifester devant le ministère du Travail, ils le trouvent fermé et se dirigent alors sur le palais Sao-Bento où réside Azevedo et où siège l'Assemblée Constituante. Les grévistes s'installent devant le Palais aux cris de : « Non au chômage », « 4 500 escudos, salaire de famine ». « Non au fascisme, à bas l'exploitatioin ».

C'est le début d'un siège qui va durer 36 heures.

13 NOVEMBRE :

Azevedo tente de s'adresser aux ouvriers du Bâtiment, il se fait traiter de « clown » et de « fasciste » par la foule rassemblée, qui exige la signature immédiate d'un nouveau contrat collectif.

14 NOVEMBRE :

A 5 heures du matin, après deux jours et demi de négociations et de siège, le Premier ministre cède sur toutes les revendications. Les ouvriers du Bâtiment défilent dans Lisbonne, banderoles déployées, dans un enthousiasme indescriptible.

Le Parti Communiste Portugais salue la lutte héroïque des ouvriers du Bâtiment mais précise « la séquestration n'est pas une forme de lutte susceptible de servir les travailleurs, sans compter qu'elle peut donner lieu à des provocations de tout ordre des ennemis de la classe ouvrière, comme la pratique vient de le démontrer ».

15 NOVEMBRE :

Les employés municipaux de Lisbonne occupent leurs locaux de travail et menacent de paralyser tous les services jusqu'à ce que l'actuelle commission administrative démissionne. Les employés estiment que les associations populaires de quartiers et les commissions de travailleurs de Lisbonne doivent être représentées dans le Conseil municipal qui doit remplacer l'actuelle commission administrative.

16 NOVEMBRE :

A l'appel du Parti Communiste Portugais, de l'Intersyndicale, des SUV (Soldats Unis Vaincront) et de la gauche révolutionnaire, plus d'une centaine de milliers de manifestants ouvriers, paysans de l'Alentejo, pêcheurs, se regroupent à Lisbonne. Ils demandent le départ d'Azevedo. Le général Otelo de Carvalho, absent, fait parvenir un message qui est longuement applaudi. La manifestation, qui dure plusieurs heures, se déroule dans le calme. C'est un très grand succès pour le Parti Communiste Portugais et la gauche révolutionnaire.

La Junte régionale des Açores (réactionnaire) annonce qu'elle « refusera tout gouvernement non-représentatif et agissant contre la volonté de la majorité du peuple ».

Manifestation à Viseu du Parti Populaire Démocratique et du Parti Socialiste pour soutenir le gouvernement et encourager Azevedo. Au dernier moment, le Parti Socialiste refuse de s'y joindre sous prétexte que le leader du Parti Populaire Démocratique avait l'intention de prendre la parole, transformant ainsi « cette manifestation unitaire en une manifestation partisane ».

18 NOVEMBRE :

Les éboueurs de Lisbonne obtiennent la démission de la commission administrative de la ville.

JEUDI 20 NOVEMBRE :

Un communiqué annonce que :

« le sixième gouvernement a décidé de suspendre ses activités jusqu'à ce que le président de la République et chef d'état-major général des Forces armées fasse garantir les conditions indispensables à l'exercice de ses fonctions »...

Quelques heures après : Le Secrétariat provisoire des commissions de travailleurs de la ceinture industrielle de Lisbonne appelle tous les travailleurs progressistes à cesser le travail et à se réunir pour manifester devant le palais présidentiel pour la défense de la révolution.

qui capitalisera le s de la grande manif des commissions o

Depuis le renversement de Caetano, le Portugal n'aurait pas connu une manifestation aussi puissante que celle organisée à Lisbonne le dimanche 16 novembre par les commissions ouvrières soutenues par le Parti Communiste Portugais et par les organisations d'extrême-gauche du Front révolutionnaire.

Le succès de cette manifestation, dirigée contre le gouvernement d'Azevedo, est d'autant plus significatif qu'une autre manifestation, prévue le même jour pour soutenir le gouvernement, a été par contre un échec.

Le succès de la manifestation de Lisbonne reflète peut-être l'accroissement de l'audience de la fraction la plus combative de la classe ouvrière, celle qui se retrouve derrière le Parti Communiste Portugais et derrière l'extrême-gauche révolutionnaire. Il reflète bien plus certainement encore l'accroissement du mécontentement contre un gouvernement parfaitement incapable de résoudre le moindre des problèmes qui se posent au pays.

Sérieusement ébranlé par sa défaite devant les ouvriers du Bâtiment, le gouvernement apparaît condamné à brève échéance. Mais qui viendra à sa place ?

Autrement dit, sur quelle perspective peut déboucher la puissante mobilisation du week-end ?

Le drame de la situation, c'est que le PCP,

Plus de cent mille manifestants dans les rues de Lisbonne, à l'appel des commissions ouvrières soutenues par le PCP et le Front des organisations révolutionnaires. (Ph. Sipa Press)

...PORTUGAL... PORTUGAL... PORTUGAL

uccès estion uvrieres?

qui a de toute évidence une certaine autorité sur cette fraction combative de la classe ouvrière qui vient de montrer sa force dans les rues de Lisbonne, n'a aucune autre perspective à lui offrir qu'un simple replâtrage gouvernemental. Quelques postes de ministre supplémentaires pour le PCP ou, au plus, le retour de Gonçalves à la tête du gouvernement avec, éventuellement, l'élimination du Parti Populaire Démocratique du gouvernement, voilà les objectifs du Parti Communiste Portugais.

Même si les objectifs du PCP sont atteints, même s'il a plus de ministres, les positions de la classe ouvrière ne seront pas renforcées pour autant.

Pourtant, la manifestation de Lisbonne pourrait ouvrir de nouvelles possibilités. Apparemment, la direction du Parti Socialiste a perdu du crédit pour s'être trop engagée derrière un gouvernement Azevedo qu'une partie de sa propre base ne veut plus soutenir. Incapable de proposer au Parti Socialiste une politique susceptible de gagner l'assentiment de cette fraction de la classe ouvrière qui lui fait confiance, le Parti Communiste réduit la manifestation du week-end en un simple épisode de la rivalité entre les deux grands partis ouvriers.

Apparemment, la direction du Parti Socialiste a perdu du crédit pour s'être trop engagée derrière un gouvernement Azevedo qu'une partie de sa propre base ne veut plus soutenir.

Rivalité stérile du point de vue des intérêts de la classe ouvrière, car elle se dessine autour de deux orientations politiques dont l'une enchaîne les travailleurs derrière le gouvernement de l'amiral Azevedo et l'autre derrière un gouvernement rééquilibré autour d'autres tendances du MFA.

Dans cette rivalité, les points marqués par les uns ou par les autres — par le Parti Socialiste jusqu'au renversement de Gonçalves et par le Parti Communiste ces jours derniers — ne renforcent pas globalement la classe ouvrière. La petite victoire que vient de remporter le PCP est même, de son point de vue de parti, une victoire à la Pyrrhus, car elle repose sur quelque chose de peu solide et de tout à fait momentané, à savoir le fait que le PCP est à moitié dans l'opposition et capitalise un mécontentement qui se retournera nécessairement contre lui dès que ses objectifs seront atteints, dès qu'il sera davantage associé aux responsabilités gouvernementales. Un peu comme le PS avait bénéficié il y a quelques mois d'avoir été dans l'opposition par rapport à Gonçalves.

Mais en alternant périodiquement les rôles, le Parti Communiste et le Parti Socialiste assènent simplement la démonstration que les grands partis qui se réclament de la classe ouvrière ne sont pas capables d'élaborer une politique correspondant ne serait-ce qu'aux aspirations et aux préoccupations actuelles de la classe ouvrière.

Cette unité que le PCP et le PS étaient incapables de réaliser sur la base d'un programme correspondant aux aspirations des travailleurs, le MFA, ou du moins ce qui en reste, la leur imposera peut-être sur d'autres bases.

Costa Gomez vient de déclarer avec une sincérité naïve que le problème de l'heure est de constituer un gouvernement « jouissant d'un soutien chez les travailleurs suffisamment fort pour assurer la paix, la tranquillité, une production raisonnable et pour éviter ces revendications constantes qui nuisent énormément à l'économie nationale ». *Déclaration qui, s'ajoutant aux diverses initiatives visant à réconcilier le Parti Communiste Portugais et le Parti Socialiste, laisse présager non seulement une participation gouvernementale plus grande pour le Parti Communiste, mais aussi une réconciliation publique sous la houlette des militaires.*

Toutes les forces soucieuses de renvoyer les ouvriers dans les usines se faire exploiter sans rechigner ; soucieuses de rétablir la discipline dans l'armée ; soucieuses de revenir à l'ordre des bourgeois, savent qu'il est indispensable de reconstituer en premier lieu les forces de répression disloquées. Mais pour pouvoir le faire, il est nécessaire de tromper les travailleurs, de leur donner l'illusion que le gouvernement les sert. Après les succès marqués par le Parti Socialiste durant les mois d'été, elles pensaient pouvoir s'appuyer essentiellement sur ce parti pour ramener progressivement la classe ouvrière derrière le gouvernement. Force leur est de constater que le Parti Socialiste ne suffit pas, qu'il leur faut aussi associer davantage le Parti Communiste aux responsabilités gouvernementales pour jeter de la poudre aux yeux des travailleurs.

Le MFA est trop divisé pour qu'il soit certain que c'est cette politique que la direction de l'armée adoptera. Mais les partisans de cette politique renforcent leur position.

Par ailleurs, la direction du Parti Socialiste, jusqu'ici hostile à toute association avec le Parti Communiste, semble devenir plus prudente depuis la démonstration de force de ce dernier et ménager son avenir.

Dans les événements du week-end, il n'y avait cependant pas que les manœuvres du Parti Communiste Portugais qui, au fond, ne demande rien d'autre qu'à tomber dans le piège qu'à travers lui on tend à la classe ouvrière. Il y avait également des dizaines de milliers de travailleurs à qui ni le Parti Communiste, ni le Parti Socialiste ne parviendront facilement à imposer une politique contraire à leurs intérêts.

Georges KALDY.

interpellation d'un militant portugais à la sortie d'un meeting à Clermont-Ferrand

A la suite d'une réunion publique organisée à Clermont-Ferrand, où il avait pris la parole, un militant de l'organisation portugaise « Soldats Unis Vaincront » a été arrêté par la police française, transféré à Paris et menacé d'expusion. Mais, devant l'émotion soulevée par cette arrestation, le militant n'a pas été expulsé.

Le militant portugais du SUV devait prendre la parole samedi à Besançon. Besançon, un point chaud pour le ministre des Armées français depuis l'affaire du syndicat de soldats. Ceci explique-t-il cela ? Si oui, il faut vraiment l'imagination tordue d'un policier militaire pour voir « la main de l'étranger » dans les revendications des soldats français et pour faire payer au militant l'irritation des Bigeard d'ici.

Mais il s'agit sans doute, pour la police et le gouvernement français, d'un réflexe politique, d'un réflexe de classe. Quand le général réactionnaire Spinola est venu à Paris, il a eu droit à tous les égards, les journaux, la radio, la télévision lui ont ouvert leurs colonnes et leurs antennes. Le gouvernement français n'a rien trouvé à y redire, au contraire.

Mais qu'un représentant de l'organisation autonome des soldats portugais du rang, un de ceux qui luttent là-bas contre la réaction, prenne la parole en France, cela le gouvernement français ne le tolère pas.

Le « libéralisme » de Giscard est décidément limité à des courants politiques bien particuliers.

LA REFORME AGRAIRE DANS LES FAITS

Au Portugal, avant le 25 avril 1974, les récoltes de blé tournaient autour des 450 000 tonnes. Pour satisfaire les besoins du pays, on en importait chaque année environ 250 000 tonnes.

Pour la première fois, la récolte de blé a atteint cette année 650 000 tonnes.

A cela, une explication bien simple.

Dans le Portugal de Salazar, et tout particulièrement dans le sud du pays, les grands propriétaires terriens, véritables seigneurs féodaux, accaparaient la terre. Ils laissaient une grande partie de leurs immenses domaines à l'abandon ou se contentaient d'y aménager pour leur plaisir d'énormes réserves de chasse.

Après bien des tergiversations, le gouvernement a décrété il y a quelques mois l'expropriation des domaines de plus de 500 hectares.

Mais sans attendre ce décret ou son application, qui est d'ailleurs extrêmement lente, les paysans, les travailleurs agricoles, avaient occupé un grand nombre de ces domaines du Sud et commencé à les exploiter.

Et, malgré le sabotage systématique des grands propriétaires, ils ont en de nombreux endroits réalisé à leur manière la réforme agraire dont ce pays a tant besoin.

Comment cela s'est-il passé ?

En voici un exemple, celui d'un domaine exproprié à l'est de Lisbonne. A l'entrée de la ferme, une propriété de 4 000 hectares, où travaillent désormais une cinquantaine de personnes, un panneau indique maintenant : « Précoopérative, unis nous vaincrons ». L'un des animateurs du mouvement paysan explique :

« Cela s'est passé le 9 août 1975. A une vingtaine de personnes nous sommes allés voir le patron. Je suis entré dans sa maison et les autres étaient dans la cour. Le patron n'en menait pas large. Je lui ai exposé nos revendications, en particulier de salaires.

« Je ne peux pas vous satisfaire, vous savez, la terre ça ne paie pas ».

Je lui ai alors dit que s'il n'était pas d'accord avec nos revendications, c'était bien simple : il n'était plus notre patron. Il a eu un jour pour faire sa valise.

Dans la plupart des exploitations, les patrons ont tout saboté avant de partir, ils ont tué les bêtes et mis le feu aux bâtiments.

Depuis que le patron est parti, c'est nous qui organisons le travail. Nous avons une réunion toutes les semaines, le dimanche soir. C'est à cette réunion que nous décidons par exemple où planter telle ou telle céréale. Cela permet de produire davantage. Le patron ne voulait jamais nous écouter quand nous lui disions que telle terre était meilleure pour le maïs, telle autre pour le blé... Depuis que nous a avons pris l'exploitation en charge, le troupeau de moutons est passé de 200 à 400.

Depuis quelque temps, les petits paysans ont commencé à mettre leurs terres en commun avec la nôtre. Le patron avait une « coopérative » qui vendait des engrais, des machines agricoles. Nous les avons utilisés. Nous avons aussi monté nous-mêmes des machines avec des pièces détachées achetées. D'ores et déjà, notre salaire est trois fois plus élevé que celui que nous donnait le patron et nous travaillons de 7 à 10 heures par jour comme nous le décidons.

Nous vous invitons à revenir dans un ou deux ans, alors là vous verrez toutes les réalisations que nous aurons effectuées. »

Nous lui avons aussi demandé ce qu'il pensait des tentatives de la bourgeoisie pour reconstruire une armée de putsch.

« Tout peut arriver, mais nous n'avons pas peur. Cette terre nous appartient, maintenant, c'est notre affaire. Le patron peut revenir. Nous défendrons notre terre même au prix de notre vie. On ne peut plus revenir en arrière. »

Gilbert SAILLANT.

Paysannes cueillant du maïs sur un domaine exproprié à l'est de Lisbonne. (Ph. LO)

Assemblée pléniaire des membres d'une coopérative populaire tenue dans une propriété occupée. (Ph. Fotolib)

MERCENAIRES FRANÇAIS CHEZ LES PHALANGISTES LIBANAIS

Un mercenaire français vient d'être tué au Liban. Il combattait, bien sûr, dans les rangs de l'extrême-droite, dans les rangs de la Phalange.

Sa mort n'a ému que la presse de droite et notamment *le Méridionnal,* journal raciste de Marseille, mais elle a permis de révéler l'existence d'une filière basée à Marseille et travaillant à faire passer des mercenaires au Liban.

Le comble c'est que l'organisateur du trafic serait, selon Kamal Joumblatt, leader de la gauche libanaise, un certain « monseigneur maronite » résidant à Marseille.

On le voit, l'Eglise maronite n'a rien à envier aux autres. Pour elle aussi, les « biens de ce monde » valent la peine qu'on les défende, avec la peau des autres...

il n'est pas prudent de dénoncer le nazisme en Allemagne

Un avocat allemand de Basse-Saxe connait actuellement quelques ennuis de la part de son ordre professionnel. Maître Verner Holtfort a en effet eu l'audace de demander l'exclusion du barreau d'un avocat dont on avait découvert qu'il avait été, durant la guerre, proche collaborateur de Martin Bormann, un dirigeant nazi.

L'avocat incriminé, un certain Schmidt-Rux, n'a pas nié, expliquant simplement qu'il ne s'était pas agi d'un emploi mais d'une activité. Et son plaidoyer a rencontré une oreille complaisante chez ses collègues. Il faut dire que le président de la Chambre des avocats de la ville de Celle est lui aussi un ancien membre du parti nazi, dont il dirigeait la section locale...

Finalement, non seulement la requête de Maître Holtfort a été rejetée, mais encore c'est lui qui se retrouve en posture d'accusé. Ces messieurs du barreau de Basse-Saxe lui reprochent de mettre en cause les avocats.

Comme quoi dans certains milieux réactionnaires — et c'est le cas des avocats de Basse-Saxe — il vaut mieux être un ancien nazi qu'un anti-nazi aujourd'hui. Le réflexe de solidarité qui a uni les avocats autour de leur collègue incriminé est en fin de compte la manifestation d'un esprit de classe. Ce même esprit qui, il y a quarante ans, a conduit la bourgeoisie allemande à choisir le nazisme, ou plus récemment la bourgeoisie chilienne à choisir Pinochet. Au nom du maintien de l'ordre et du respect des valeurs sociales, au nom de la société des possédants et des nantis.

DES CAMPS DE LEPREUX EN PLEIN XX^{e} SIECLE

Protestant contre les traitements qui leur sont infligés et la mauvaise qualité de la nourriture, un millier de lépreux se sont mutinés dans la nuit du 13 au 14 novembre, à l'hôpital de Santo-Antonio-de-Manaux, au cœur de l'Amazonie.

Il fut une époque où les malades atteints de la lèpre, mal alors contagieux et incurable, devaient avertir de leur présence en actionnant une clochette. Aujourd'hui, ô progrès ! ils sont dans nombre de pays sous-développés tout simplement parqués, loin des zones d'habitation, où on les laisse végéter dans d'horribles conditions.

Pourtant, de nos jours, la lèpre se soigne, au point que dans tous les pays développés elle a quasiment disparu. Mais elle subsiste encore et continue même à se développer dans les pays sous-développés et, dans le monde, 10 millions de lépreux sont recensés. On enregistre quatre mille nouveaux cas par an dans la seule Amazonie.

S'il en est ainsi, ce n'est évidemment pas à cause d'un retard de la science médicale. L'existence de la lèpre est liée au sous-développement des régions dans lesquelles elle se développe, au manque d'hygiène, à la mal-nutrition ou au sous-équipement médical.

En plein XX^{e} siècle, au milieu de l'abondance qui caractérise les nations dites riches, l'existence de camps de lépreux juge la société tout entière. La juge et la condamne.

vers un boycott des pavillons de complaisance

La Fédération scandinave des ouvriers du Transport, qui comprend les travailleurs des ports, vient de décider de boycotter, à partir du 1er mai 1976, les navires battant pavillon de complaisance.

Les navires en question appartiennent principalement à des armateurs de pays riches qui, pour tourner les lois, font immatriculer leurs bateaux dans des petits pays qui ne réclament pas ou peu d'impôts, qui ne sont pas regardants sur les règles de sécurité et dont la législation sociale permet des conditions de travail très dures et des salaires dérisoires.

C'est ainsi que le minuscule Libéria a la première flotte marchande du monde et que le Panama, le deuxième « grand » des pavillons de complaisance, dépasse encore la France. On estime que 45 % des navires libériens et panaméens appartiennent en réalité à des armateure U.S.

En tout, six mille trois cents bateaux naviguent sous de tels pavillons.

La décision des syndicats scandinaves, si elle est effectivement appliquée, peut constituer un moyen de pression important pour contraindre les armateurs à accorder aux équipages les mêmes conditions de travail et les mêmes salaires qui sont pratiqués pour les équipages européens.

Cela ne jouera bien entendu que sur les armateurs dont les navires font du trafic avec la Scandinavie, ce qui est déjà loin d'être négligeable. Mais la Fédération scandinave des ouvriers du Transport a émis le souhait que d'autres fédérations européennes s'associent à son action.

Et il est certain qu'un boycott généralisé des pavillons de complaisance serait une arme redoutable pour faire céder le patronat.

RAMBOUILLET

Grand balayage... et grand bavardage à Rambouillet (Ph. Sipa)

A QUOI CELA PEUT BIEN SERVIR ?

LE plus important est que cette réunion ait eu lieu... » a conclu Giscard d'Estaing à la fin du sommet qui vient de réunir les dirigeants des six principales puissances du monde capitaliste à Rambouillet. Se satisfaire d'un si piètre résultat donne la mesure des ambitions limitées de cette conférence.

En principe, il s'agissait de concerter les politiques anti-inflationniste et anti-chômage des participants, afin d'éviter que les mesures des uns ne lèsent les autres. En la matière, les six se sont bornés à souhaiter, ensemble, que la situation actuelle se prolonge...

Quant à tenter de juguler la crise, il n'en était même pas question. La déclaration adoptée par les six chefs d'Etat et de gouvernement est un modèle d'inconsistance et de creux verbiage.

« Le but de notre réunion a été d'examiner les progrès que nous avons accomplis, d'identifier plus précisément les problèmes que nous devons résoudre et de fixer la direction que nous aurons à suivre à l'avenir ». On voit que les « six » ne se sont pas beaucoup « mouillés ». Il est vrai qu'ils ne pouvaient rien faire d'autre. Le système monétaire international échappe à toute logique et à toute autorité. Entre leur volonté d'être solidaires et les forces divergentes de leurs intérêts nationaux respectifs, les gouvernements des six ne pouvaient que se faire bonne figure, ne serait-ce que pour la galerie.

Mais quand on pense qu'il aura fallu six chefs d'Etat, une ribambelle de ministres, des centaines d'experts (600 environ dans la suite de Gérald Ford !) pour monter un tel cinéma, on se dit que rarement une opération publicitaire aura été aussi coûteuse et aussi inefficace.

Il vaut mieux tout essayer

C'est certainement pour cela que les deux catholiques de la Conférence, Giscard d'Estaing et Aldo Moro, flanqués de Gerald Ford qui est, lui, épiscopalien (mais qui ne paraît pas très regardant sur la question), ont assisté ensemble à la messe du dimanche matin.

Le curé qui officiait a déclaré : **« Seigneur, voici que viennent à toi les dirigeants des grands pays de ce monde, réunis pour traiter des grands problèmes de notre temps. Donne-leur un esprit sage et pacifique pour une plus grande fraternité entre les peuples et pour qu'ils puissent mener à bien les tâches qui leur sont confiées ».**

« Tout au long de cette messe, nous prierons pour la réussite de vos travaux », a-t-il ajouté.

A l'heure qu'il est, on ne sait pas encore si le Tout-Puissant a entendu la prière. Les voies du Seigneur sont impénétrables. Celles de l'économie capitaliste également.

Irlande du Nord : guerre civile au sein de l'IRA

EN Irlande du Nord, malgré la trêve conclue entre l'IRA et l'armée britannique, une autre guerre se poursuit. Mais, cette fois elle oppose les deux branches de l'organisation irlandaise : la branche dite « provisoire » et la branche « officielle ». Leur rivalité politique disparaît derrière ce qui ressemble de plus en plus à de véritables règlements de comptes. Ceux-ci ont déjà fait une douzaine de morts et quelque soixante-dix blessés. La situation s'aggrave encore du fait qu'un certain nombre de militants de l'IRA « provisoire » sont libérés des camps d'internement administratif et trouvent la place prise, dans leurs anciennes zones d'influence de Belfast, par leurs adversaires « officiels ». Il est même question d'un racket auquel les deux factions rivales se livreraient, comme les organisations protestantes d'ailleurs, auprès de banques, pubs, magasins et stations-service, pour se procurer une grande partie de leurs ressources.

Tout cela n'a plus grand-chose à voir avec les intérêts de la population catholique d'Irlande du Nord. Même si de nombreux jeunes, parmi lesquels le chômage est très répandu, rejoignent les rangs des organisations nationalistes, la population travailleuse dans son ensemble reste spectatrice de cette rivalité sanglante, sinon terrorisée par elle. L'armée britannique demeure sur le terrain pendant ce temps. Et ce n'est pas la guerre des clans ennemis de l'IRA qui va rapprocher la date du départ de ses 14 000 soldats.

Ces règlements de compte servent au contraire de prétexte supplémentaire au gouvernement britannique pour maintenir la troupe. Elle ne serait plus en Irlande du Nord seulement pour empêcher la guerre entre catholiques et protestants, mais aussi un massacre entre catholiques eux-mêmes !

Les organisations catholiques nationalistes n'offrent aucune perspective, c'est vrai. Mais s'il est une chose qui est prouvée, c'est bien que la présence des troupes anglaises n'en offre pas non plus.

Si aujourd'hui l'Irlande du Nord connaît le pourrissement d'une situation qui semble sans issue, cette situation est quand même bien le résultat de la domination anglaise et de la présence de l'armée britannique dans ce pays depuis des siècles.

Christiane LE GUERN.

Grande-Bretagne:

La fin des chasses au renard... et de la noblesse ?

Grand émoi, paraît-il, dans l'aristocratie britannique. Pensez donc ! Le Parlement, sous la conduite des députés et du gouvernement travaillistes, s'apprête à interdire la course au lièvre, ainsi que la chasse à la loutre, au renard et à courre.

Du coup, les travaillistes sont accusés de vouloir saper les principes et le mode de vie de la noblesse... ou de ce qu'il en reste. Le même Parlement avait en effet déjà augmenté la fiscalité qui pèse sur les propriétaires fonciers, de sorte que la seule façon dont les ducs, comtes et barons de Sa Gracieuse Majesté peuvent faire face à leurs dépenses est d'organiser, contre quelques sous, des visites organisées de leurs châteaux. Les pauvres ! Ils n'avaient donc déjà plus de vie privée. Maintenant, elle sera même privée du droit de s'amuser à forcer, à l'aide d'une meute de chiens, un animal jusqu'à épuisement, avant de le mettre à mort.

Par ses positions indignées et ridicules, la gentry se peint elle-même : débris dégénérés d'une classe en complète déliquescence depuis longtemps. Wilson n'a pas viré à l'ultra-gauchisme pour s'y attaquer. Mais même, face aux résidus de la noblesse, les travaillistes procèdent prudemment : s'ils envisagent, avec la loi sur l'interdiction des « sports cruels », de procéder avec quelques siècles de retard à une répétition de la « nuit du 4 août », ils avaient fait savoir qu'il n'était pas question de toucher à la reine et qu'ils continueraient à aller lui faire régulièrement leurs courbettes. Ah ! le réformisme...

les USA champions des libertés politiques?

Une manifestation récente pour exiger la libération de deux militants condamnés à perpétuité il y a neuf ans.
Les Etats-Unis émettent des vœux hypocrites concernant la libération des prisonniers politiques, mais cela ne concerne pas les emprisonnés qui croupissent dans les geôles américaines.
(Ph. Fotolib)

PAR le biais de leur représentant à l'ONU, les Etats-Unis viennent de demander à cette docte assemblée de s'adresser à tous les gouvernements pour qu'ils « proclament une amnistie inconditionnelle en libérant tous les prisonniers politiques en tant que personnes privées de leur liberté, principalement parce qu'elles ont, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, cherché à exprimer pacifiquement des opinions et des croyances différentes de celles professées par leur gouvernement ».

Tant de souci pour les libertés d'expression et des personnes aurait de quoi étonner de la part d'un gouvernement qui, à coups de bombes et de napalm, a tenté pendant des années de museler la population vietnamienne, a lui-même jeté en prison, sinon envoyé à la chaise électrique, des militants ou sympathisants du Parti Communiste sous le maccarthysme et continue de s'attaquer aux militants nationalistes noirs pour les emprisonner, voire s'en débarrasser d'une façon encore plus définitive.

Mais en fait, il ne s'agit nullement de la part des USA d'un soudain sursaut démocratique. Les choses restent dans l'ordre. En effet, le projet de résolution ajoute, à propos de l'Afrique du Sud et du Chili, objets de condamnations antérieures de l'ONU (USA compris) : « Il n'y a aucune raison de limiter nos efforts à ces deux Etats membres, alors qu'il y a 143 pays membres de l'ONU ».

Tout au plus un moyen de redorer un peu le blason de l'Afrique du Sud et du Chili, en les logeant à la même enseigne que les autres pays.

Le FBI freine l'enquête

Les deux fils de Julius et Ethel Rosenberg devront payer plus de 23 000 dollars au FBI s'ils veulent entrer en possession du dossier qui a servi de base à l'accusation de leurs parents. Cette somme, selon le FBI, serait destinée à couvrir les frais de recherche et d'établissement de copie des documents.

Les fils Rosenberg ont deux jours pour payer 23 000 dollars. Passé ce délai, les documents pourront être achetés par quiconque possède l'argent.

C'est une infamie de plus. Les fils Rosenberg ont dû livrer une longue bataille judiciaire pour obtenir que ces documents soient mis à leur disposition. Aujourd'hui que cette autorisation est enfin venue, elle est assortie de conditions financières qui la rendent évidemment inutilisable.

En fait, cette réticence du FBI démontre une fois encore que les dirigeants ne tiennent nullement à ce que la lumière soit faite, non seulement sur l'accusation qui a envoyé les époux Rosenberg sur la chaise électrique mais, surtout, sur la façon dont l'enquête a été menée. En ce sens, il s'agit d'un aveu.

Mais, pour la réhabilitation des Rosenberg, il faudra attendre encore.

UNE ASSOCIATION EDIFIANTE

L'ex-lieutenant Calley, condamné à dix ans de prison pour le massacre de 22 civils vietnamiens dans le village de My Lai en 1968, vient d'offrir son aide au gouverneur raciste Georges Wallace pour mener sa campagne présidentielle.

Libéré quelques mois seulement après sa condamnation, il a entrepris de faire des tournées de conférences à travers le pays et semble tout prêt à se lancer dans la politique.

Georges Wallace, lui, n'est pas encore prêt à faire équipe avec Calley. Il l'a pour le moment remercié de son offre. Mais les services de monsieur Wallace lui ont fait savoir qu'ils feraient peut-être appel à lui plus tard.

Wallace une fois élu, aurait-il besoin d'un spécialiste en matière de génocide? Voilà qui en dit long sur ses intentions.

L'ACCORD P.C.I.-P.C.F. : un geste politique sans grande portée

A la suite du voyage du secrétaire général du Parti Communiste Italien, Berlinguer, à Paris et du secrétaire général du Parti Communiste Français à Rome, les deux partis ont signé un document commun que le PCF ne craint pas de présenter comme un document capital.

Il se satisfait de bien peu. Ledit document ne présente guère d'intérêt ou de nouveauté quant à son contenu, et encore moins quant à ses implications sur les relations des deux partis. C'est la signature commune elle-même qui constitue un geste politique.

Un geste politique pour montrer, par ces temps de préparation d'une conférence des Partis Communistes européens, que, malgré les divergences importantes qui séparent les uns et les autres, sur le Portugal et surtout sur leurs politiques respectives d'alliance, l'unité des PC européens va bon train.

Mais du côté du PCF, c'est également un geste politique vis-à-vis de la bourgeoisie. Le PCI, en s'intégrant dans le jeu politique des partis bourgeois bien davantage encore que le PCF, s'est déjà acquis une solide réputation de parti national respectable, de parti d'autant plus prêt à servir les intérêts de sa bourgeoisie qu'il est rebelle à servir ceux de la bureaucratie russe.

Affirmer donc, aux côtés du PCI, sa foi en les voies nationales vers le socialisme, est pour le PCF une manière d'affirmer qu'en matière d'indépendance à l'égard de Moscou, il n'a rien à envier au parti frère transalpin.

Les échéances électorales sont certes lointaines. Mais il y a des jalons qu'il vaut mieux poser à temps...

Les qualités télégéniques des députés de la majorité pas assez exploitées ?

LE grand public ne se serait peut-être pas aperçu que le Parlement siégeait, tant ce qui se discute au Palais-Bourbon ou au Palais du Luxembourg a peu d'importance et peu d'intérêt aux yeux de la masse des Français, tant celle-ci a conscience que ce n'est pas là que les vrais problèmes se décident et se tranchent. L'examen du budget de la radio - télévision a permis aux députés de rappeler qu'ils existent et qu'il leur arrive de discuter quand même des affaires du pays.

Le plus drôle, bien sûr, ce sont les députés de la majorité, Républicains Indépendants ou UDR, protestant parce que les chaînes de télévision, et plus particulièrement Antenne 2, seraient aux mains de la gauche, voire des gauchistes. Un examen minutieux des temps d'antenne sur cette chaîne montre que les hommes du gouvernement et de la majorité ont un temps bien plus long que ceux de l'opposition. Mais qu'importe. L'UDR soupire et regrette le bon temps d'avant 1968, où la télé était sans partage consacrée aux apparitions des gaullistes, à l'exclusion pratiquement des hommes de l'opposition. Elle n'arrive pas à s'habituer à une télé un peu moins étroite. Quant aux Indépendants, ces soi-disant champions du libéralisme, ils viennent de montrer qu'ils espéraient bien qu'avec Giscard à la présidence leur tour serait enfin venu d'avoir la part comme l'UDR avant, quand du lion sur les antennes... ils la critiquaient si fort pour son manque d'ouverture.

La redevance a donc été refusée par cette majorité qui soit a mêlé ses votes à ceux de l'opposition, soit s'est abstenue. Mais tout le monde s'accorde à penser que le budget sera finalement voté, après quelques rectifications de détail dans une seconde lecture.

L'épisode aura donc servi d'exutoire à la colère de la majorité. Il arrive aux godillots d'avoir des fourmis dans les pieds. Surtout, d'ailleurs, quand cela concorde avec certains intérêts privés, comme ceux qui voudraient voir la télé passer complètement aux mains de sociétés privées, soit directement, soit par l'intermédiaire des sociétés de publicité. D'ici à penser que certains députés, comme l'indépendant Chinaud par exemple, aient vu dans cette affaire un moyen de faire avancer l'idée d'une télé privée qu'ils défendent depuis des années...

Le gouvernement, lui, devant la fronde de sa majorité, a fait savoir qu'il n'était pas directement concerné et que toute liberté de vote était laissée à ses partisans. On avait déjà entendu ça il y a quelque temps à propos du vote de la loi sur l'avortement.

Déclarer que tout ce que les députés ne sont pas prêts à voter n'a aucune importance, voilà une bonne méthode pour durer. Un Parlement qui vote contre, un gouvernement qui dit qu'il s'en f... : Giscard-Chirac ont trouvé le secret de la stabilité gouvernementale. En tout cas, jusqu'aux prochaines élections.

Antenne 2, aux mains des gauchistes ?

Voici, d'après le député UDR Vivien, le temps sur Antenne 2 consacré aux différents partis entre janvier et août 1975 :

— PS	4 h 10 mn 44 s
— PC	2 h 40 mn 07 s
— Rad de la G	13 mn 22 s
Total de la gauche	7 h 04 mn 13 s
— UDR	1 h 39 mn 05 s
— RI	23 mn 07 s
— Réformateurs	16 mn 17 s
— Rad majorité	1 h 10 mn 17 s
— Centristes	5 mn 13 s
— Giscard	5 h 22 mn 38 s
— Chirac	2 h 18 mn 53 s
— Autres ministres	8 h 04 mn 25 s
Total de la droite	19 h 20 mn 15 s

On remarquera qu'il n'y a pas eu une seconde pour l'extrême-gauche. C'est ce que certains Indépendants appellent une télé aux mains des gauchistes...

Lycée-CET de Corbeil (91)

Un proviseur de choc

Au lycée-CET de Corbeil, comme partout, les conditions d'étude et de travail sont déplorables. L'établissement construit pour 1.800 élèves en comprend aujourd'hui 3.000. Les classes de 35 élèves sont la règle en première BEP et CAP, en seconde de lycée ; des professeurs d'atelier n'ont pas encore été nommés ; des machines, des tables à dessin, des tables et des chaises manquent ; la sécurité n'est souvent pas assurée dans les ateliers : machines dangereuses, pas de chaussures de sécurité.

Ce n'est pas contre cette situation scandaleuse que le proviseur est parti en guerre. C'est contre les professeurs qui protestent. Le 10 novembre, recevant une délégation syndicale, il assimile la grève des effectifs (cours assurés avec un effectif d'élèves réduit) prévue pour les 20 et 21 novembre, à une « action du genre gestapo » ; il menace d'opérer des retenues sur le salaire, de baisser les notes administratives et même d'attaquer en justice les professeurs qui y participeraient. Le samedi 15, appuyé par l'inspecteur d'académie, en Conseil d'administration il pose la question préalable afin que ses rapports avec les enseignants n'y fassent pas l'objet d'un débat. Belle concertation ! Les professeurs quittent alors la salle en compagnie des élèves, des parents, du personnel administratif et des représentants des syndicats ouvriers.

Après ce premier arrêt des cours vendredi après-midi, le lundi 17, 95 % des professeurs présents votent la grève pour la journée et le lendemain.

Mais au-delà de la personne du proviseur, c'est bien la politique d'incurie et de mépris du gouvernement qui est en cause.

La discussion budgétaire :

beaucoup de bruit pour rien

LE projet de budget est en discussion en ce moment. Mais on peut se demander à quoi cette discussion parlementaire peut bien servir.

En effet, l'article 40 de la Constitution ne permet pas au Parlement de modifier la loi de Finances si les modifications avaient « pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique ».

En d'autres termes, les députés ne peuvent ni diminuer les recettes ni augmenter les dépenses.

On pourrait quand même penser qu'ils peuvent faire des transferts d'un chapitre à un autre. Mais cela est pratiquement impossible, et même les députés de la majorité s'en plaignent, la moindre modification étant considérée par le gouvernement comme une remise en cause de toute sa politique.

En bref, la discussion de la loi de Finances, qui dure un mois (du 21 octobre au 19 novembre) au Parlement, pour partir ensuite au Sénat et revenir au Palais-Bourbon, ne sert strictement à rien et, à partir du moment où le gouvernement décide, rien ne peut être modifié.

UN BUDGET DE NEUTRALITÉ

En présentant le budget, le rapporteur de la commission des Finances a parlé d'un budget « d'attente » et de « neutralité », entendant par ce dernier terme que le gouvernement ne touche à rien dans l'attente d'une improbable reprise sans inflation.

Que ce soit le budget de la Santé, celui de l'Education nationale ou celui de la Recherche scientifique, la « neutralité » signifie même que le budget a diminué.

En effet, dans tous ces domaines, la hausse est inférieure à 10 %, c'est-à-dire que le budget est en baisse. Même le gouvernement avoue que la hausse des prix est au moins de 10 %, puisque c'est de ce taux qu'il relève les tranches d'impôts.

Aussi, l'école ou les hôpitaux disposeront de moins d'argent en 1976.

Il n'y aura en 1976 que 6.000 enseignants de plus, mais les constructions scolaires sont en diminution. En revanche, il y a eu 20.000 policiers de plus dans les cinq dernières années et le budget de l'Intérieur augmente de plus de 14 %, avec une priorité absolue donnée aux polices au détriment des collectivités locales.

Toujours dans la « neutraité », la construction des logements sociaux régresse, tandis que celle des routes et bâtiments divers augmente de plus de 18 %. Sans compter le « plan de relance ».

Il faut remarquer par ailleurs que le gouvernement se laisse la possibilité d'aggraver la charge fiscale en présentant, dans une loi à part, le relèvement des tiers provisionnels, refusé par la commission des Finances, et en annonçant dès maintenant que, si les prix augmentaient de plus de 2 %, il prendrait d'autres mesures.

les assises de la prostitution

Mardi 18 novembre, les Assises de la prostitution se sont tenues à la Mutualité à Paris, devant une salle comble, où plusieurs centaines de prostituées venues de toute la France étaient mêlées à un public composite.

Dans un débat parfois houleux, beaucoup de prostituées ont pu parler, souvent d'une façon poignante, des misères de leur vie quotidienne.

Elles rappelaient les tracasseries policières : « **A Marseille,** disait l'une, **on nous traite comme des bêtes. On nous fait descendre dans les geôles de la prison des Baumettes** ». « **A Lyon,** disait **une autre, on nous laisse le choix entre la bastonnade et une amende** ». « **A Paris, on a jusqu'à cinq procès-verbaux par nuit** ». Et de toutes parts les plaintes s'élevaient contre la fermeture des hôtels de passe, à laquelle procède la police actuellement, ou encore contre les exigences du fisc qui réclame le rappel de quatre ans d'impôt.

Pourtant la dénonciation des brimades n'était ni l'essentiel ni le vrai but de cette réunion.

Au milieu des déclarations politiques parfois grandiloquentes, parmi lesquelles celle d'un représentant du Parti Socialiste, des interventions des « clients » sollicités de prendre la parole, des discours fumeux sur l'union de tous les marginaux, c'est Ulla, celle qui a pris il y a quelques mois la tête de ce mouvement, qui a tenu à rappeler que les prostituées se battaient pour « le libre exercice de leur profession ».

Les prostituées ne doivent pas être des victimes de la police. C'est vrai. Mais que peut bien signifier le libre exercice de la profession, sinon la liberté de jeter sur le trottoir des milliers de femmes, la liberté pour une forme d'esclavage, des plus avilissant, de se pratiquer sans entrave ?

Ce ne sont pas des brimades policières ou des prêches moraux hypocrites qui peuvent certes sortir de cet esclavage les femmes qui en sont victimes.

Mais l'opération dans laquelle elles marchent aujourd'hui (ou bien où elles ont été contraintes de marcher ?) ne peut au mieux que se terminer au bénéfice de tous ceux qui vivent de la prostitution, c'est-à-dire les proxénètes de tout poil.

Les femmes, elles, ne peuvent être que les victimes de la prostitution... libres ou pas.

A.F.

QUART DE PORTION

FRANÇOISE GIROUD, affublée de son secrétariat d'Etat à la Condition féminine, a décidément bien du mal à camoufler la misogynie du gouvernement Giscard-Chirac.

Témoin la dernière conquête qu'elle vient d'arracher à ces messieurs : la garantie qu'aux prochaines élections municipales, les listes électorales ne comporteraient pas plus de 75 % de personnes du même sexe. Ce qui signifie en langage clair, que ces listes devront faire figurer au moins 25 % de femmes.

Françoise Giroud n'ose évidemment pas appeler cela une victoire, mais elle doit reconnaître que c'est tout ce qu'elle est en mesure d'obtenir.

Lorsqu'on sait qu'il existe dans le pays 52 % de femmes, ce quota de 25 % revient à reconnaître la sous-représentation des femmes dans les conseils municipaux. Et il faut préciser que, parmi les institutions administratives, ce sont encore les conseils municipaux qui pratiquent le moins de ségrégation envers les femmes. De la Chambre des députés, du Sénat, des conseils généraux, il n'est bien sûr même pas question...

LA PILULE POUR HOMMES : problème technique, ou problème de gros sous ?

LA pilule pour hommes, on en reparle périodiquement, dans la presse ou à la radio. Mais bien souvent, en sacrifiant le sérieux au sensationnel, tant il est vrai qu'aujourd'hui encore l'idée d'une pilule pour hommes paraît extraordinaire à beaucoup. Et cela, non parce que ce problème présenterait des difficultés plus importantes à résoudre que celui de la pilule féminine (qui constitue actuellement le moyen contraceptif le plus utilisé), mais à cause des préjugés, des tabous et de l'hostilité auxquels se heurte l'idée même que ce puisse être l'homme qui soit astreint à la prise d'une pilule contraceptive.

D'abord, parce que, si la plupart des hommes ne se posent même pas de questions sur les conséquences que pourrait éventuellement avoir le recours à la pilule sur la vie sexuelle des femmes, beaucoup s'inquiètent par contre, quand on leur parle de pilule masculine, en se demandant si celle-ci ne porterait pas atteinte à leur virilité. Sans compter que les plus honnêtes reconnaissent que, même s'ils acceptaient de la prendre, ils ne seraient pas sûrs de penser à le faire régulièrement. Question de préoccupations.

Ce qui fait que les inconvénients des pilules masculines actuellement expérimentées (le fait qu'elles ne soient efficaces par exemple qu'après un temps de latence de plusieurs semaines et que leur effet ne cesse que plusieurs semaines après que l'on arrête de la prendre) paraissent des obstacles majeurs à une commercialisation éventuelle, alors que les inconvénients des pilules féminines (l'astreinte d'une prise quotidienne, le fait qu'un oubli d'un seul jour puisse annuler leurs effets) n'empêchent pas les laboratoires pharmaceutiques de se bousculer pour sortir de nouveaux modèles et tâcher d'agrandir la part du marché qui leur revient.

Et en fait, tout le problème est effectivement un problème de marché. Car si la pilule pour hommes n'est pas encore « au point », la raison n'en réside pas tant dans des difficultés techniques insurmontables, que dans le fait que les laboratoires, sachant qu'elle ne constituerait de toute manière qu'un marché limité, ne sont pas prêts à investir dans la recherche en ce domaine et abandonnent ce terrain à des universitaires sans grands moyens financiers, préférant, quant à eux, consacrer des milliards à la commercialisation d'un nouveau « reconstituant », d'une copie pure et simple d'un produit déjà existant, ou de toute autre spécialité d'intérêt parfois douteux, voire nul, mais susceptible de rapporter des profits considérables.

F. D.

IL N'Y A QUE LA VERITE QUI BLESSE

La CFT avait déposé une plainte en diffamation contre le *Nouvel Observateur.* Elle l'accusait d'avoir, dans un article vieux d'un an, dit que c'est Citroën qui avait créé cette organisation, pour moucharder et organiser la répression.

La CFT s'est trouvée diffamée par de tels propos, alors que nous sommes des milliers dans les usines Citroën à pouvoir prouver que c'est rigoureusement la vérité.

Mais il faut croire que ces messieurs de la CFT n'étaient pas si sûrs d'eux et qu'ils ont eu peur que leur procédé ne se retourne contre eux-mêmes, puisqu'au dernier moment ils ont retiré leur plainte !

(Extrait du bulletin LO Citroën-Aulnay).

ÇA FAIT MAL AU VENTRE

Deux Américains, qui avaient gagné un pari, ont sans doute battu un record.

Ils se sont offert, dans un grand restaurant parisien, un dîner dont l'addition s'est montée à la coquette somme de 17 600 francs, soit un million sept cent soixante-mille anciens francs. Passons sur le détail du menu. Ces chiffres étonnent sans doute les braves gens. En tout cas ils ne surprennent pas les spécialistes, qui rappellent qu'il y a deux ans une bouteille de vin Château-Aussonne 1911 avait été adjugée 30 000 francs nouveaux.

Les deux parieurs ont dépensé durant un seul repas ce qu'un ménage avec trois enfants paye pour sa nourriture pendant un an.

Une performance... indécente.

CE GRAND FROID QUI ME SAISIT

Plaignez, braves gens, le triste sort de Mme Veuve de Gaulle. Elle serait actuellement dans la gêne.

Son auguste et feu mari ayant eu la malencontreuse idée de céder ses droits d'auteur à l'Institut Charles-de-Gaulle, Madame aurait de plus en plus de mal à chauffer la propriété de la Boisserie.

Le mazout est si cher de nos jours...

A croire qu'il n'y a pas, parmi les ex-godillots, la moindre bonne âme pour venir ranimer, à défaut de celle de la fidélité, qui est bien mal en point, la flamme du chauffage central ?

Derrière les murs des casernes

Après la formation d'une « section syndicale » des soldats à Besançon, le général Carles, commandant de la 65e division militaire, a déclaré qu' « aucun militaire du 19e régiment de Génie de Besançon ne ferait l'objet d'une inculpation ». **Il a toutefois précisé que des** « décisions disciplinaires seraient prises pour infraction à l'article 10 du règlement des armées ». **Et il a ajouté que** « plusieurs militaires vont d'ailleurs être mutés hors de la garnison bisontine ».

Alors comment se fait-il que sept soldats du 19e régiment de Génie de Besançon aient été transférés à la prison militaire de Metz (selon un communiqué du groupe Information pour les Droits des Soldats) ?

Mutation hors de la garnison ou retransfert à la prison militaire, la seule chose sûre, c'est que la hiérarchie militaire tient à éloigner ceux qu'elle considère comme des brebis galeuses et qu'elle ne veut pas de procès public. Sans doute a-t-elle gardé le souvenir amer des soldats de Draguignan qui, au cours d'un procès public à Marseille, d'accusés se sont transformés en accusateurs de l'armée.

Maintenant c'est en silence que l'armée entend résoudre ces conflits. Mais l'affaire de Besançon a fait trop de bruit pour être simplement étouffée.

JUSTICE... JUSTICE... JUSTICE...

Le procès de Pierre Goldman doit être révisé

PIERRE Goldman est ce jeune homme qui a été condamné, au printemps dernier, à la réclusion criminelle à vie. La cour d'assises de Paris l'a reconnu coupable d'un double meurtre perpétré le 19 décembre 1969, boulevard Richard-Lenoir à Paris.

Pierre Goldman n'a cessé, durant toute l'instruction et pendant son procès, de clamer son innocence. En fait, le procès a clairement fait apparaître :

— L'absence totale de preuve pouvant être mise à la charge de Pierre Goldman.

— Les contradictions des témoins qui prétendent avoir reconnu en Goldman l'agresseur du boulevard Richard-Lenoir.

— La partialité de l'instruction, basée sur les rapports de la police, pour laquelle, avant même d'être jugé, Goldman était coupable.

— L'hostilité extrême de la grande presse, qui n'est pas sans influencer les jurés, envers ce « métèque », « juif » et « gauchiste ».

A l'issue de son procès, Goldman a immédiatement introduit un recours en cassation, seule manière de contester un arrêt d'une cour d'assises. Il a préparé soigneusement sa défense en écrivant dans sa prison un livre, Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France **(Ed. du Seuil), où il met en évidence toutes les contradictions et les insuffisances du procès. D'une manière irréfutable, il prouve les contradictions et les mensonges de certains témoins. De même qu'il montre comment l'instruction a été orientée. Les éléments à charge ont été vérifiés. Les présomptions en sa faveur délaissées. Surtout, la base même de l'accusation repose uniquement sur les déclarations de certains témoins, et sur rien d'autre. Il n'y a aucune preuve. Or ces témoins ne sont pas crédibles. Parce qu'ils se sont contredits, parce que la presse, photos à l'appui, avait présenté Goldman comme l'assassin avant même qu'ils aient été invités à « l'identifier ».**

La cour de cassation doit décider cette semaine si Goldman doit être de nouveau jugé par une cour d'assises ou si la condamnation à vie est définitive.

Il serait inadmissible que Pierre Goldman ne comparaisse pas de nouveau.

Dernière minute : Le procès de Pierre Goldman vient d'être cassé par la Cour de cassation.

La " réinsertion sociale " des anciens détenus : le cas de Catherine Leguay

Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat à la Condition pénitentiaire, est visiblement satisfaite des réformes intervenues. S'adressant aux parlementaires lors de la discussion du budget du ministère de la Justice, elle a déclaré que le bilan de la réforme pénitentiaire était « positif » *et a insisté sur la nécessité de favoriser la* « réinsertion sociale du détenu ».

Pour permettre aux anciens détenus de trouver plus facilement, ou moins difficilement, un employeur, une loi a en effet été votée. Elle a été publiée le 11 juillet 1975. Elle précise que, sur le casier judiciaire numéro trois, celui qui est habituellement exigé des patrons, seules les condamnations supérieures à deux ans d'emprisonnement figureront.

Quant à l'application de cette loi, c'est une tout autre affaire. Le cas de Catherine Leguay, embauchée par l'Université de Paris VII comme agent administratif contractuel le 13 octobre 1975... et licenciée le 6 novembre 1975, en témoigne.

Catherine Leguay, mère célibataire d'une petite fille de 4 ans, a cherché durant des mois du travail en sortant de prison. Elle s'est présentée à l'Université de Paris VII et a fourni un casier judiciaire n° 3, le seul qui lui était demandé. Comme elle n'a jamais été condamnée pour une durée supérieure à deux ans d'emprisonnement, elle avait un casier « vierge » et a été embauchée.

Mais Catherine Leguay, bien que contractuelle, fait cependant partie de la fonction publique. Son employeur a donc eu communication du casier n° 2, où diverses condamnations étaient inscrites. Elle a été licenciée, malgré les avis favorables de son chef de service, malgré les protestations des syndicats CGT, CFDT, FEN et FO. Pour protester contre son licenciement, Catherine Leguay occupe son bureau. Elle a le soutien du personnel.

Une nouvelle fois, l'Etat est le premier à donner l'exemple en matière de non-application des lois. Il refuse d'appliquer à la fonction publique un texte légal, conçu pour l'ensemble des citoyens !

La justice reconnaît aux matons le droit de tuer des détenus

Le 28 juillet 1974, au cours des émeutes de la maison d'arrêt de la Talaudière, dans la banlieue de Saint-Etienne, un détenu qui tentait de s'échapper a été tué d'une balle de 22 long-rifle tirée par le gardien-chef de la prison, M. Vergnaud.

La mère de la victime déposa plainte contre X pour homicide volontaire et se constitue partie civile. Une information fut ouverte. Le juge d'instruction délivra une ordonnance de non-lieu. Cette ordonnance vient d'être confirmée par la chambre d'accusation.

M. Vergnaud, qui a tué un détenu par tir à la carabine, n'a donc pas commis un délit punissable par les tribunaux. Voilà ce qu'ont décidé les juges !

JEAN PLANCHE LIBE le vrai visage de l'indéper

INCARCERE le jeudi 13 novembre sur mandat de Jany Chauvaud, juge d'instruction à Moulins, et inculpé d'homicide involontaire, Jean Planche, le patron dont la négligence a tué deux fois en six mois, a été libéré le lundi 17 novembre à la suite d'une campagne de protestation.

Une fois encore, comme lors de l'incarcération de Chapron, ordonnée par le juge de Charette, les voix n'ont pas manqué pour demander la libération d'un employeur pénalement sanctionné pour ses infractions à la législation sur les accidents du travail.

Comble d'hypocrisie : c'est au nom de la justice que ce beau monde a exigé la libération de Jean Planche ! Ceux-là mêmes qui n'ont que mépris ou indifférence pour les quelque quinze mille personnes qui se trouvent en « détention provisoire » se sont souvenus du caractère théoriquement exceptionnel de cette mesure. Ceux-là mêmes qui gardent un silence complice sur l'hécatombe des accidents du travail, ceux-là mêmes dont la rapacité, la cupidité est à l'origine de milliers de morts, de dizaines de milliers d'accidents, sont soudain émus parce que l'un des leurs doit répondre de ses fautes.

Il n'aura guère fallu de t protecteurs de Jean Planche o fois-ci, l'intervention de la Cha été nécessaire. C'est le juge remis l'entrepreneur en liberté que de Moulins a commenté termes : « **Il est apparu au jug certains mouvements d'intimid la détention provisoire de M. stade où est parvenue cette int** le contraire qui apparaît vrais carcération, dans la mesure où n'ont guère disparu quatre jou de week-end. Pour rapide qu'a progresser d'une manière déci il faudrait la clore. Or « **elle su** lité, les « **mouvements d'intim** là encore, un rôle déterminant dre les quelques manifestations Planche. La presse bourgeoise servir trop ouvertement, tant nifestants » n'avaient guère une solidarité de façade avec représailles. Non, les véritable sont venues d'ailleurs, de plus de la Justice lui-même. Lecan garant de l'indépendance des encore qu'il ne considérait pa fonctionnaires qu'il faut faire font montre... de quelque indé

Dans l'affaire Planche, la une nouvelle fois qu'elle n'est certaines catégories d'infracti elle n'est pas faite pour sanct cisément, elle veut ignorer les

ACCIDENTS DU TRAVAIL : Les sanctions (théoriques) encourues par les patrons

Les infractions à la législation du travail sont (théoriquement) punies par des amendes allant jusqu'à 50 000 F et des peines de prison variant de deux mois à un an. Il s'agit là de la répression des seules infractions aux lois sociales, même si aucun accident ne s'est produit. En cas de récidive, les amendes sont de 2 000 à 50 000 F et les peines de prison de deux mois à un an.

Quant aux accidents corporels, et particulièrement aux homicides involontaires, ils sont (toujours théoriquement) susceptibles d'être jugés devant les tribunaux répressifs selon les règles communes aux infractions involontaires. C'est-à-dire que la peine encourue peut aller jusqu'à deux ans de prison ferme.

Une chère opinion de la valeur de sa personne

Le notaire Pierre Leroy, celui-là même qui avait été incarcéré à Béthune par le juge Pascal, demande aujourd'hui des indemnités pour sa détention « abusive ». Cette détention a duré 100 jours. Elle est évaluée par le notaire à la modeste somme de 300 millions de francs (anciens). Pour être honnête, il faut dire que Pierre Leroy a également été suspendu de ses fonctions de notaire pour une durée de trois ans. Manque à gagner qu'il évalue donc à quelque cent millions de francs annuels.

Ne mégotons pas. Pour maître Leroy et son épouse, la honte d'avoir connu (un peu) la prison n'a pas de prix. C'est sans doute sur le conseil de leurs avocats qu'ils ont cependant consenti à l'évaluer...

des jug

DEPUIS quelques nées, la justice parler d'elle. Mais seulement à propos procès à sensation, de sca dales judiciaires. Cette fo au sein même d'un mon clos, hermétique et secr des hommes et des femm sortent d'un silence tra tionnel et séculaire.

Des juges conteste Groupés la plupart dans Syndicat de la Magistratu des magistrats critiquent l'intérieur et en s'adress à l'extérieur, la machine ju ciaire. La contestation a m me pris un tour spectacula lors de l'affaire de Béthu (avec de Charette).

Ces juges, extrêmem minoritaires, critiquent le cret de l'instruction, le ractère de classe de la ju ce, sa passion à punir pauvres et sa bienveillan

SELON QUE VOUS SEREZ...

Le 13 novembre, le jour même où Planche était incarcéré, une femme, Mme Legros, écrivait à Lecanuet : « Je vous en supplie, rendez-moi mon mari et rendez leur père à mes cinq enfants ». **Le garde des Sceaux était sans doute trop occupé et préoccupé par l'incarcération d'un patron pour répondre à cette dame dont le mari est en détention préventive depuis plus d'un an, sous l'inculpation d'abus de confiance.**

Le juge d'instruction avait rendu une ordonnance de mise en liberté au bout de quatre mois de détention, mais le parquet de Compiègne s'y est opposé. Depuis le 15 octobre 1974, cet homme reste donc en prison.

Il fait partie de la foule des quelque quinze mille détenus en « détention provisoire ». Situation scandaleuse. Mais qui ne scandalise guère ceux qui n'invoquent le caractère « exceptionnel » de la détention provisoire que pour exiger la libération d'un patron.

JUSTICE... JUSTICE... JUSTICE...

RE : ndance de la justice

emps pour que les puissants otiennent gain de cause. Cette mbre d'accusation n'aura pas d'instruction qui, d'office, a Le procureur de la Républicette mise en liberté en ces **e d'instruction qu'en dépit de ation extérieurs, les motifs de Planche... n'existaient plus au ormation.** » C'est précisément emblable : les motifs de l'inils existaient le 13 novembre, rs plus tard, dont deux jours it été l'instruction, elle n'a pu ive en si peu de temps. Sinon, **it son cours normal ».** En réa**idation extérieurs** » ont joué, . Par là, il ne faut pas enten- d'ouvriers employés par Jean elle-même n'a guère osé s'en l était évident que les « male choix qu'entre affirmer « leur » patron, ou risquer des s intimidations, les pressions haut. Et surtout du ministère uet, qui se pose volontiers en magistrats, a montré une fois les juges autrement que des entrer dans le rang quand ils endance justement.

machine judiciaire a montré pas apte à être utilisée pour ons. D'une manière générale, onner les puissants. Plus prépatrons responsables des accidents du travail. Tant il est vrai que la répression des homicides et des blessures provoqués par les accidents du travail inquiéterait chaque année plusieurs milliers de patrons, en conduirait plusieurs centaines en prison chaque mois, ferait sortir le problème de la sécurité du cadre des entreprises pour le mettre sur la place publique.

Le patronat entend rester le maître absolu dans les usines. Il ne tolère pas même les ingérences de la justice. Par personnes interposées, il ne manque pas une occasion de le rappeler.

François DELAIN.

Quand la Cour d'Appel donne raison au juge de Charette

La Chambre d'accusation de la Cour de Douai vient de confirmer l'incarcération prononcée à l'encontre d'un P-DG par le juge de Charette.

Il faut cependant préciser qu'il ne s'agit pas d'un revirement de cette Cour d'appel qui, il y a peu, avait désavoué le juge de Charette en libérant Chapron. En l'occurrence, le P-DG détenu est inculpé d'abus de biens sociaux.

Comme quoi il est préférable, quand on est patron, de tuer — involontairement — un ouvrier par accident du travail que de falsifier des écritures comptables. Pour la justice en tout cas, la première infraction est bien moins grave que la seconde !

Police : budget en pleine expansion

EN ces temps de crise et de prétendues économies, tout ne va pas si mal. M. Poniatowski, en tout cas, a obtenu satisfaction sur le budget qu'il demandait. Le budget de la police n'aura jamais été aussi imposant, avec une coquette somme de 9 milliards de nouveaux francs. Cette somme sera consacrée en partie à des équipements répressifs plus modernes et à une augmentation des effectifs.

Parmi les innovations annoncées, la modernisation des cars de CRS. Ils seront plus rapides et aussi... équipés de toilettes intérieures. Il est vrai que le besoin devait s'en faire... sentir, Poniatowski faisant fréquemment appel aux CRS et les cars devenant presque une seconde maison pour les forces de l'ordre.

Pour justifier l'augmentation de son budget, Poniatowski a voulu dresser (encore) un bilan de l'action de ses services. Cette fois-ci, les chiffres fournis concernent l'opération « vacances tranquilles » organisée du 1er juillet au 1er septembre. Elle a permis de contrôler 250 000 immeubles, de mettre 11 300 personnes à la disposition du Parquet, d'en incarcérer 2 500 et de prendre en flagrant délit 2 300 cambrioleurs. Chiffres impressionnants. Mais qui seraient éloquents si Ponia daignait citer un autre chiffre : celui des infractions commises durant l'été. Serait-il, comme l'ensemble des délits, en augmentation lui aussi ?

ges qui font parler d'eux... ...et surtout de la justice

envers les riches. Bref, ils veulent une autre justice, liée au monde du travail, aux organisations syndicales, visant à la protection des plus faibles contre les plus puissants.

Ce courant est né de la révolte de 1968, révolte qui a touché tout le monde étudiant, y compris les facultés de droit, où sont formés les jeunes magistrats. Ceux qui, aujourd'hui, sont aux postes dirigeants du Syndicat de la Magistrature étaient, pour la plupart, des sympathisants ou des militants du mouvement de 1968.

Pour minoritaire qu'il soit, ce courant n'est pas sans poser des problèmes au pouvoir. D'abord, il déforme l'image traditionnelle de la justice, telle que les gouvernants veulent qu'elle apparaisse. Ensuite, et surtout, les juges disposent de pouvoirs qui ne sont pas négligeables, bien que tempérés par un contrôle rigoureux. Ils peuvent cependant, au stade de l'instruction comme à celui du jugement, envoyer quelqu'un en prison. Même un patron, même une personnalité très puissante. Bien entendu, la machine judiciaire ne peut pas ne pas avoir le dernier mot. Mais le « trouble » est réalisé ! Choses dont le pouvoir se dispenserait bien.

Cela dit, la contestation des plus radicaux des jeunes magistrats est enfermée dans des limites étroites : ils ne peuvent rien faire pour changer la nature même de la machine judiciaire, machine mise en place pour assurer la pérennité de l'ordre établi, pour fonctionner au service exclusif de la bourgeoisie. Formée d'hommes issus pour la plupart de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, appliquant, par définition même, un arsenal législatif édicté au service de la défense de la propriété, la machine judiciaire ne peut être réformée. S'il était besoin de le prouver, il n'y aurait qu'à examiner la nature des condamnations depuis 1968 : il n'y a guère de différence avec la période antérieure. Fondamentalement, le Syndicat de la Magistrature n'a rien changé. Les prisons sont toujours peuplées de pauvres, les tribunaux aussi sévères avec les démunis, aussi indulgents avec les puissants.

Pourtant, l'intervention du Syndicat de la Magistrature n'est pas nulle. Il ne peut réformer la justice. Encore moins la transformer. Mais, grâce à certains de ses militants, il pose publiquement le problème de l'injustice fondamentale de la justice. Il contribue à jeter un doute sur l'indépendance de la justice. Il contribue à éclairer sur son véritable rôle.

C'est nouveau. Et c'est important.

F. D.

De l'utilisation des policiers

Vendredi 14 novembre, les « forces de l'ordre » sont intervenues à la Société générale d'électronique appliquée de Gradignan (Gironde) pour déloger les piquets de grève.

Et Poniatowski demande (et obtient) des crédits supplémentaires pour lutter... contre la criminalité !

Roussel-UCLAF (Romainville) : procès contre un délégué

SAMEDI 15 novembre, devant la XIVe chambre correctionnelle de Paris, avait lieu le procès d'un délégué du personnel de Roussel-Uclaf accusé par un des flics maison de l'avoir frappé au cours d'une grève le 6 décembre 1971.

C'est la version de la partie civile, celle de l'accusation et surtout celle de la direction de Roussel-Uclaf.

Le président résume les faits à sa manière : M. Sauget (flic maison) se rend sur les ordres de son chef, M. Ullman, à une des entrées de l'usine. Ce jour-là il y a une grève. Ce monsieur se trouve alors agressé par un groupe où il reconnaît trois personnes, dont le délégué aujourd'hui cité. Celui-ci aurait donné un coup sur la nuque dont il garderait encore aujourd'hui des séquelles.

Le président reconnaît que les faits sont de toute façon amnistiés par la loi de juillet 1974 (car ils se rapportent à un conflit du travail). Mais il s'agit de retrouver la responsabilité civile. Or, celle-ci n'est pas mince : plus de 20 000 F que la Sécurité sociale se charge de réclamer au délégué, sans compter les dommages et intérêts.

Mais au cours du procès plusieurs faits démolissent tout ce scénario. D'abord la cour d'appel a relaxé l'autre travailleur accusé par Sauget des mêmes faits. Ensuite il a été prouvé que le troisième travailleur reconnu soi-disant par Sauget n'était pas là au moment de l'incident et les poursuites ont été de ce fait abandonnées contre lui. Cela fait déjà deux faux témoignages de la soi-disant victime.

De plus, plusieurs témoins viendront expliquer à la barre que cette grève avait justement lieu pour protester contre la demande de licenciement du délégué accusé, dont la direction voulait se débarrasser à toute force, et qu'à aucun moment celui-ci n'a frappé Sauget. Enfin il apparaît que le seul témoin de la partie civile, absent au procès, est le chef central des flics maison, qui ne se trouvait pas sur les lieux au moment de l'incident. Son témoignage est donc un faux. Et cela a été corroboré par une dizaine de témoins dans l'usine.

A travers le procès et la plaidoirie de l'avocat de l'accusé, il est apparu que la direction a monté une provocation pour se débarrasser de ce délégué du personnel FO, dont elle a demandé le licenciement au CE, qui l'a refusé, à l'inspecteur du travail, qui l'a refusé, au ministre du Travail, qui l'a refusé. Elle a introduit maintenant un recours au tribunal administratif pour l'obtenir.

Seulement, malheureusement pour la direction Roussel-Uclaf et son flic plaignant, les bases de leur accusation sont si minces que le ministre du Travail lui-même a écrit qu'aucune preuve n'existait pour appuyer ses dires.

C'est bien d'une affaire politique qu'il s'agit là. C'est d'ailleurs ainsi que l'a présentée le procureur, avec une certaine hystérie anti-syndicale.

Le tribunal se prononcera le 13 décembre.

Correspondant LO.

cinéma : l'invasion pornog

le sadisme au cinéma, ce n'est pas nouveau

● *Si, dans les films pornographiques, il n'y avait qu'un étalage complaisant de nudités humaines ou d'images d'actes sexuels, il n'y aurait vraiment pas de quoi s'en émouvoir. On pourrait, sans un mot de plus, abandonner ce genre de spectacle à ceux qui y trouvent du plaisir. Mais on n'y trouve pas que cela. On y trouve aussi une conception bien particulière des relations entre les hommes et les femmes et, plus généralement, une bonne dose de sadisme.*

L'un des plus gros succès de ces derniers mois en la matière, Histoire d'O, *est ouvertement une glorification du fouet et d'autres accessoires de ce style. Et si ce film a été abondamment, encore que complaisamment, décrié par la critique, ce n'est pas sur le fond, mais sur la forme. Car il était au contraire du dernier bon ton de rendre hommage aux qualités littéraires du livre dont il était tiré, livre qui, si l'on en croit la préface de Jean Paulhan, défend l'idée qu'on peut trouver le bonheur dans l'esclavage.*

Et si c'est de l'esclavage de la femme dont il s'agit, ce n'est bien sûr pas un hasard. Car le sadisme qui ressort de ces films n'est que le reflet, dans la vie sexuelle, de l'oppression de la femme dans la société.

Le sadisme n'est pas une chose « naturelle », comme d'aucuns voudraient nous le faire croire, ni la survivance d'instincts primitifs, mais le produit des rapports d'oppression qui existent dans cette société, que ce soit l'oppression des femmes par les hommes ou celle d'une classe par une autre.

Car la nature a bon dos. Mais ce n'est pas un peuple « sauvage » qui avait inventé les spectacles de gladiateurs, mais la civilisation romaine, dont tout le luxe et le brillant reposaient sur l'esclavage. Et ce n'est pas l'homme primitif qui a fait du fouet et des chaînes des attributs sexuels.

Seulement, ce sadisme, qui est l'aspect le plus méprisable de la pornographie, et le plus dangereux aussi — car le sadisme entretient le sadisme — il n'est pas le propre des films pornographiques qui ont envahi nos écrans. La libéralisation de la censure a permis aux réalisateurs de montrer au cinéma des scènes un peu plus déshabillées et un peu plus réalistes. C'est cela la nouveauté. Mais le barrage que constituait la censure auparavant n'empêchait nullement le sadisme de tenir une large place sur nos écrans, que ce soit dans le domaine des relations entre hommes et femmes, ou par le sadisme apparemment asexué de nombreux films se vautrant dans la violence et le sang.

C'est cela le pire voyeurisme, celui qui consiste à se repaître d'images d'humiliations et de souffrances. Et c'est cela qui, bien plus que les mornes étendues de fesses commerciales qu'elle offre aux frustrés, juge notre société.

les malades

On connaissait déjà le style porno-scientifique, type *Jeunes filles chez le gynécologue*. Voici maintenant le film sadique-pseudo-clinique. Il s'agit du film américain, *Gorge profonde*, dont *l'Officiel des spectacles* résume ainsi « l'intrigue » : « *Une jeune femme, victime d'une malformation, participe à des aventures sexuelles aux limites de l'insolite* ».

Mais on se demande qui sont les plus tordus, des spectateurs attirés par une telle publicité, ou des réalisateurs qui ont choisi ce sujet !

du sang sur l'écran

S'il fallait illustrer à quel point le cinéma pornographique est étroitement lié au sadisme, rien ne le ferait mieux que cette affaire dont la presse a fait état à plusieurs reprises ces dernières semaines : la découverte, aux Etats-Unis, d'un film pornographique qui se terminait par l'assassinat, non pas simulé, mais bien réel, de la malheureuse « vedette », que l'on n'avait pas mise au courant, bien sûr, de la fin véritable du scénario.

Pour quelques dollars, les amateurs pouvaient ainsi aller assister, dans une projection clandestine bien entendu, à ce spectacle et se repaître des frissons d'horreur de la victime découvrant le sort qui l'attendait.

Mais, en matière d'horreur, rien ne peut dépasser celle qu'on éprouve en constatant que notre société est capable d'engendrer de tels gens.

L'invasion pornogra

EN quelques années, la pornographie en tout genre est sortie de la clandestinité pour conquérir une place de choix sur nos boulevards.

A Paris, pour la semaine du 29 octobre au 4 novembre, sur les 278 salles qui projetaient des films en première exclusivité, 62 — près du quart — affichaient un film ouvertement pornographique. Et la situation est encore bien pire en province où, dans les villes ne comptant que quelques salles, il faut parfois renoncer au plaisir du cinéma si l'on n'apprécie pas ce genre de spectacle.

D'hypocrite, l'exploitation commerciale du sexe est devenue cynique. Elle ne se déguise plus sous les termes de « sexy » ou de « osé ». Elle n'essaie plus de se présenter sous un jour intellectuel en s'affirmant « érotique ». Elle se proclame désormais ouvertement pornographie. Et en rajoute même : les publicités en sont à garantir aux amateurs du genre qu'il s'agit bien d'images d'actes sexuels réels et non simulés, à promettre des films « véritablement et totalement pornographiques », *ou à garantir, comme ce placard publié en bonne place dans un certain nombre de grands quotidiens :* « après *La Fureur sexuelle,* aucun film ne pourra aller plus loin dans la pornographie !... »

Et on a beau ne pas être puritain, on finit tout de même par trouver amer que Furies porno, *par exemple, soit projeté la même semaine dans onze salles parisiennes, alors que tant d'excellents films passent semi-clandestinement dans un unique cinéma du quartier latin. Mais ce sont les lois du marché qui veulent cela, car si la pornographie fleurit aujourd'hui, c'est d'abord parce que c'est possible, et ensuite parce que ça rapporte.*

C'est possible parce que dame censure, qu'offusquait naguère la vision du moindre poil pubien, et à plus forte raison d'organes sexuels, a brusquement levé les interdits en ce domaine.

Et ça rapporte, d'une part parce que la production des films pornographiques aux scénarios indigents, n'utilisant que des sous-acteurs, est très bon marché... et, d'autre part, parce qu'il y a un public

libération ou aliénation?

● *Pour certains, y compris dans le mouvement gauchiste, la vague pornographique actuelle aurait un caractère libérateur, en ce sens qu'elle serait une rupture vis-à-vis des vieux tabous de la morale bourgeoise. Et il est vrai que l'horreur des cagots en tout genre devant la nudité humaine et devant la sexualité est bien un signe de l'arriération morale et intellectuelle de cette société. Mais cette vague serait aussi une libération par rapport à l'oppression sexuelle.*

Si cette « oppression », dans la mesure ou elle existe (car l'évolution des mœurs oblige tout de même à nuançer la formule), c'est-à-dire les entraves apportées à la liberté sexuelle des jeunes et des moins jeunes, était la seule cause de la sexualité perturbée qu'exprime le succès du cinéma pornographique, cela pourrait peut-être s'admettre. Mais ce n'est pas le cas. Car les causes de ces perturbations sont multiples et elles résident dans l'ensemble des valeurs morales — si l'on ose dire — héritées de la société bourgeoise.

L'oppression sexuelle explique les frustrations de nos contemporains. Mais elle n'explique pas pourquoi tant d'hommes sont incapables de considérer une femme autrement que comme un objet sexuel, que comme une marchandise que l'on peut acheter (ou voler-violer) comme on peut tout acheter (ou voler) dans notre société. C'est l'oppression de la femme dans cette société, jointe à un système de valeur directement emprunté à la conception capitaliste du monde, qui fait de la femme un produit de consommation, qu'à défaut d'autre chose on va consommer par l'esprit, au cinéma.

Et si le cinéma pornographique réalise une certaine égalité entre l'homme et la femme, ce n'est pas en libérant celle-ci. C'est en complétant l'image de la femme-objet par le mythe de l'homme-objet, victime consentante de ces femelles aux appétits sexuels démesurés qu'évoquent les titres des films pornographiques.

Cette égalisation par le bas, en supprimant tout ce qu'il y a d'humain dans la sexualité pour en faire un rapport entre des choses, montre bien qu'il n'y a pas là l'ombre d'une libération mais au contraire une nouvelle aliénation.

de l'art châtré à la pornograph

raphique

phique

pour cela.

Car c'est là que réside le fond du problème. La vague pornographique actuelle n'est pas une simple mode destinée à disparaître complètement, passé le premier engouement, même si ce facteur mode explique en partie son importance. Elle révèle simplement ce que l'hypocrisie de la censure dissimulait auparavant, à savoir le grand nombre de nos contemporains dont la sexualité est suffisamment perturbée pour en faire des amateurs de spectacles, ou de livres pornographiques.

Car si ces trous de serrures géants pour voyeurisme collectif que sont les salles spécialisées dans les films pornographiques font des affaires, c'est bien parce que cela correspond au besoin et aux goûts d'un certain public, et d'un public nombreux.

Les moralistes bourgeois s'en indigneront. Nous nous contenterons de le constater, mais de constater aussi que si la société actuelle fabrique tant de voyeurs, c'est qu'il y a quelque chose qui n'y tourne pas rond.

De la censure au racket

Nos ministres se penchent beaucoup, actuellement, sur la fesse cinématographique. Après avoir supprimé les barrières que la censure imposait jusque-là, parce que c'est une manière de se faire à bon compte une réputation de libéral, et parce qu'il est dans la logique des choses que l'Etat bourgeois, quels que soient les opinions ou les préjugés de ses serviteurs, finisse par ouvrir aux capitaux privés les champs d'investissement qui promettent de confortables profits, voilà que notre gouvernement fait actuellement mine de réagir contre l'invasion pornographique.

Le Conseil des ministres du 29 octobre a, en tout cas, consacré une place importante à ce problème. Le secrétaire d'Etat à la culture y a même fait une déclaration sur le mode héroïque, affirmant : **« L'interdiction totale restera la règle à l'égard de ceux de ces films qui portent atteinte à la dignité de la personne humaine.** Mais, quand on lit attentivement ce texte et ce « restera », il signifie très exactement que rien ne changera en ce domaine.

En fait, les seules décisions précises prises par le gouvernement sont celles qui ont consisté à faire supporter aux films pornographiques le taux maximum de TVA (33,33 %) et à annoncer un prochain décret qui supprimera le soutien financier de l'Etat à la production et à l'exploitation de films pornographiques. A cela vient s'ajouter l'amendement Foyer, qui impose un prélèvement automatique de 50 % sur les bénéfices et traitements provenant de la fabrication et de l'exploitation, non des seuls films pornographiques, mais de tous les films « interdits aux moins de dix-huit ans », ce qui, soit dit en passant, est lourd de danger.

Mais toutes ces mesures financières ne sont que la récupération, par l'Etat, d'une partie du pactole qu'il a mis à la disposition des producteurs de films pornographiques. Et il ne lutte pas plus ainsi contre la pornographie qu'il ne lutte contre le tabagisme ou l'alcoolisme en grevant le tabac ou l'alcool de lourdes taxes.

Avec cette logique-là, il ne faudra d'ailleurs pas s'étonner le jour où RTL ou Europe N° I, qui nous ont déjà refusé une publicité anti-tabac pour ne pas déplaire à l'Etat, nous refuserons une publicité anti-porno.

Quand la profession s'organise

Le communiqué publié à l'issue du Conseil des ministres du 29 octobre annonçait **« qu'en vertu d'un engagement pris par la profession »**, les films pornographiques ne seraient désormais programmés que **« dans un nombre restreint de salles spécialisées »**, sans **« publicité imagée ou commentée »**.

Les circuits de distribution cinématographiques auraient - ils brutalement des remords ? Certainement pas, car si l'on regarde de près ces affirmations catégoriques, on s'aperçoit qu'elles ne changeront pas grand-chose à la situation existante.

D'après l'accord que préparerait la profession cinématographique, le **« nombre restreint de salles spécialisées »** correspondrait à celles qui, du 1er janvier 1974 au 30 juin 1975, auront eu **« une programmation de plus de 80 % de films pornographiques »**, c'est-à-dire, très exactement, aux salles spécialisées existant déjà actuellement. Pour les autres, les représentants de la profession souhaiteraient obtenir l'autorisation de « séances spéciales », c'est-à-dire de continuer également à faire ce qu'elles font aujourd'hui.

La situation actuelle risque donc d'autant moins de changer que l'exploitation commerciale du sexe ne se fait pas forcément au nom de la pornographie ouverte. En effet, outre que neuf films sur dix, actuellement, comportent une ou plusieurs séquences de fesse, rien n'empêche un producteur de présenter un film pornographique sous une toute autre rubrique. C'est ainsi que si les producteurs de **La bête** font pour leur film une publicité sans équivoque : **« Chevaux en rut, onanisme poétique... palpitations de chair et de sexes»**, celui-ci n'en est pas moins classé dans **l'Officiel des spectacles** à la rubrique F » comme fantastique, et non « S » comme sexe.

Quant à la renonciation à la « publicité imagée ou commentée », elle est d'autant moins un sacrifice que les formules du type **« en raison de l'extrême audace de ce film, du réalisme des scènes et des impératifs de la censure, aucune photo ni illustration ne peut être exposée »** (publicité du film **La fureur sexuelle)** sont devenues un des attrape-gogos favoris des producteurs de films pornographiques. Et elle leur permettra surtout de réaliser des économies.

En fait, tout ce beau projet, à partir du moment où les circuits de salles spécialisées sont déjà en place et connus des amateurs, où la clientèle est déjà constituée, correspond plus à une organisation de la profession d'exploitants en tout genre du film pornographique qu'à tout autre chose.

la censure? Mais qui la censurerait?

● *Dès que, dans les milieux officiels, on aborde le problème de la pornographie, cela amène inévitablement à un débat sur la censure. Il y a ceux qui, comme le secrétaire d'Etat à la Culture , Michel Guy, veulent se faire une réputation de « libéraux » et qui n'hésitent pas, même, à se proclamer «*excessifs dans le libéralisme » ! *Et puis il y a ceux qui ne rêvent que de recourir aux services de dame Anastasie — la censure, s'il faut l'appeler par son nom — et à ses longs ciseaux.*

Mais c'est un faux débat, car si la menace de la censure ne nous émeuvrait pas outre mesure s'il s'agissait vraiment d'interdire les « films qui portent atteinte à la dignité de la personne humaine », *suivant l'expression du communiqué du Conseil des ministres, chacun sait que ce n'est pas de cela qu'il s'agit.*

Dans un pays où un général (Massu) peut se vanter impunément d'avoir fait employer la torture pendant la guerre d'Algérie, qui oserait d'ailleurs faire appel au gouvernement pour sauvegarder « la dignité de la personne humaine » (à un gouvernement où siège d'ailleurs Bigeard, second de Massu à l'époque de la bataille d'Alger) ?

La « dignité de la personne humaine » reçoit certes de fameux coups dans cette société, et pas seulement dans les films pornographiques, mais dans bien d'autres aussi. Et pas seulement au cinéma, mais dans la réalité. Par exemple, dans les entreprises, les commissariats ou les prisons. Mais il faudrait être fou pour croire que l'Etat, qui est précisément le garant des intérêts capitalistes, qui protège ceux qui portent atteinte à la « dignité de la personne humaine », quand ce n'est pas lui le coupable, pourrait faire sur ce sujet autre chose que des déclarations hypocrites.

D'ailleurs, il suffit de voir quels sont les films qui, ces dernières années, ont eu le plus d'ennuis avec la censure, pour savoir à quoi celle-ci peut servir. La Religieuse *de Jacques Rivette, d'après le roman de Diderot, portait-elle atteinte à la « dignité de la personne humaine » ? Non, mais elle dérangeait les bigots et c'est pour cela qu'Yvon Bourges, qui était alors ministre de l'Information, voulut la faire interdire.* Les sentiers de la gloire, *de Stanley Kubrick, portaient-ils atteinte à la « dignité de la personne humaine » ? Non, ils dénonçaient au contraire l'atteinte à cette dignité qu'avait été la boucherie impérialiste de 1914-1918 et les « fusillés pour l'exemple ». Et c'est précisément pour cela qu'il fallut attendre des années avant de pouvoir voir ce film sur un écran français !*

Le problème n'est d'ailleurs pas d'empêcher les miasmes nauséabonds que dégage cette société en putréfaction de se faire sentir. Il est de détruire cette société, et donc de détruire cet Etat qui en est le défenseur. Quand cela sera fait, quand la société se sera libérée de l'exploitation de l'homme par l'homme, elle sera aussi libérée de la plus fondamentale des « atteintes à la dignité de la personne humaine ».

ie

Face à la pornographie, la critique des révolutionnaires socialistes est bien sûr totalement différente de celle des pudibonds en tout genre qui s'offusquent dès que l'on évoque, d'une manière ou d'une autre, la sexualité.

La vie sexuelle est un aspect important de la vie tout court. Et il n'y a aucune raison pour que l'art, s'il veut rendre compte de la vie des hommes, tourne le dos à la sexualité et l'ignore. S'il a pu en être ainsi pendant des siècles, si des générations d'artistes ont fait semblant d'ignorer la vie sexuelle, ou s'y sont intéressés sous le manteau, séparant soigneusement leur œuvre « respectable » de leur production plus ou moins « libertine », si l'art a ainsi été châtré, c'est seulement à cause de la cagoterie et de l'hypocrisie de la société de classes.

Dans une libre société d'hommes libres, la sexualité occupera la place qui doit être la sienne : c'est-à-dire une place bien plus grande que celle qu'elle a officiellement occupée pendant longtemps... et sans doute moins importante que celle qu'elle tenait en fait — et qu'elle tient toujours — dans les préoccupations d'une humanité refoulée. Et l'art ne l'ignorera pas plus qu'il n'ignorera aucune activité, aucune préoccupation humaine.

Mais pour le moment, il n'est finalement pas étonnant que l'on soit brutalement passé de l'hypocrisie au défoulement et qu'un art châtré coexiste avec la pornographie, car tout autre évolution est pratiquement impossible dans la société actuelle.

Insérer la sexualité à sa juste place dans l'art, cela ne demande pas seulement en effet un œil neuf de la part des créateurs. Cela demande aussi un œil neuf de la part des spectateurs, ou des lecteurs. Un œil qui ne soit précisément pas celui du voyeur, faute de quoi tout œuvre, quelles que soient ses qualités intrinsèques et les intentions de son auteur, peut devenir objet de pornographie.

Mais pour changer le regard que les hommes jettent sur la vie sexuelle, c'est toute la société qu'il faudra changer.

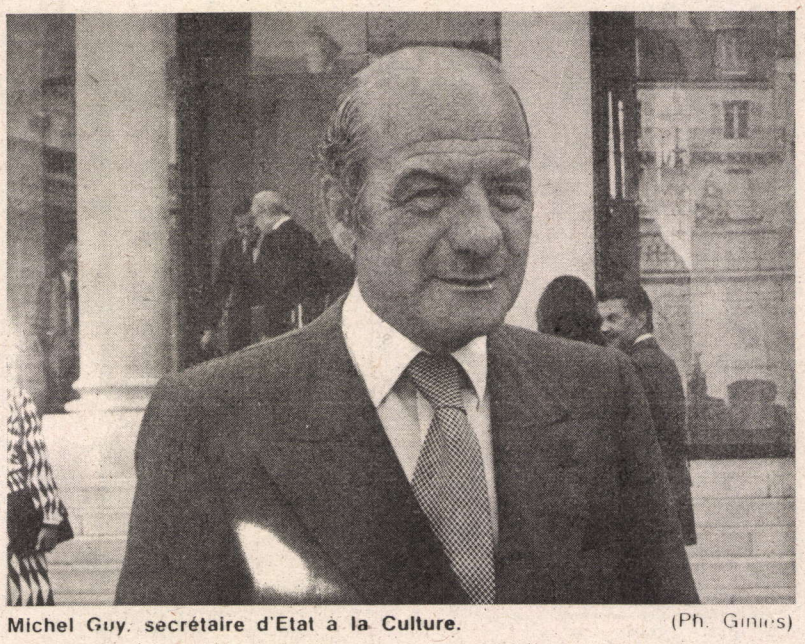

Michel Guy, secrétaire d'Etat à la Culture. (Ph. Gimes)

EN LUTTE — EN L

MERCREDI 12 NOVEMBRE

LA PATERNELLE (Assurances-Paris) : la police est intervenue ce jour pour expulser des locaux de la compagnie les dactylos qui y effectuaient une grève avec occupation depuis le vendredi 10 octobre. Les dactylos employées au pool protestent contre leurs conditions de travail et réclament la suppression du rendement et des tâches parcellisées.

DOBELLE (Amiens) : à l'appel de la CFDT, les employés de cette entreprise de transports et déménagements (110 salariés) se sont mis en grève avec occupation pour des revendications salariales et pour protester contre la « répression syndicale ».

CENTRE SNCF (Amiens-Longueau) : 70 % des travailleurs se sont mis en grève pour des problèmes d'effectifs jugés insuffisants et de conditions de travail.

MINES DE POTASSE D'ALSACE : les quelque 400 ouvriers du fond de la mine Théodore sont en grève pour 24 heures pour protester contre les retenues opérées sur les salaires pour la journée nationale d'action dans les mines le 17 octobre, au cours de laquelle, pendant trois heures, les ouvriers du fond avaient refusé d'effectuer tout travail de production.

CARENEURS BRESTOIS : en grève depuis le 27 octobre, les careneurs brestois ont décidé ce jour de reprendre le travail, un accord étant intervenu entre la société SOBRECAR (réparation navale) et les grévistes. Cet accord garantit au personnel (530 salariés) en cas de chômage partiel, des ressources mensuelles allant de 1 850 F pour un OS à 2 655 F pour un OP 3.

JEUDI 13 NOVEMBRE

DOCKERS DUNKERQUOIS : les dockers de Dunkerque ont cessé le travail ce jour pour faire aboutir leurs revendications de primes de fin d'année et manifester leur solidarité avec les dockers calaisiens qui s'opposent depuis lundi au déchargement de minerai par une entreprise privée.

SOFICAM : à l'appel de la CFDT et de la CGT, une partie du personnel de cette banque est en grève depuis le 27 octobre pour appuyer des demandes d'augmentation de salaires et de réduction du temps de travail.

PARIS-RHONE (Lyon)

LES TRAVAILLEURS EN GRÈVE !

L'USINE Paris-Rhône (près de 4 000 salariés) est en grève illimitée avec occupation depuis le jeudi 13 novembre, après qu'une consultation à bulletins secrets eut permis de dégager une majorité pour cette forme d'action. La revendication de départ était une augmentation de 250 F pour tous, à laquelle les grévistes ont ajouté le paiement des heures de grève.

Une telle grève a de quoi surprendre, quand on sait qu'elle a lieu dans l'usine de Lyon réputée comme la plus « sale boîte », dirigée par un patron de combat, Charrière. Les bas salaires (1 350 F pour une femme OS 1, la majorité du personnel), les cadences, les conditions de travail (une ouvrière sur chaîne manipule près de deux tonnes et demie d'alternateurs dans sa journée), les brimades et parfois le licenciement, c'était le lot quotidien pour le personnel de cette usine. Cela a fini par exploser et, après une riposte énergique au lock-out de la direction lors de la grève de l'EDF du 6 novembre, les travailleurs ont décidé de se lancer sérieusement dans la lutte.

Quelques jours plus tard, l'occupation commençait, occupation d'une moitié de l'usine seulement, l'autre moitié étant occupée... par les cadres. Ces derniers n'ont pas hésité à faire le coup de point contre les piquets de grève, l'un d'eux utilisant même une voiture pour les enfoncer. Charrière lui-même a mis la main à la pâte. Parallèlement, il demandait l'évacuation de l'usine en référé. La séance de ce tribunal s'est tenue mardi 18, en présence d'un contingent d'ouvriers qui défilèrent ensuite dans le centre de Lyon. Autre moyen utilisé par le patron pour impressionner : installant une sono sur les toits des bureaux, il annonçait aux travailleurs rassemblés le matin en assemblée générale qu'il ne pourrait rien faire de plus pour eux, qu'il estimait en avoir assez fait et il lançait : **« Qui fait la grève, crève ! ».**

De tels propos ne suffirent pas à ébranler la détermination des grévistes. Leur assemblée générale a élu un Comité de grève qui la dirige. Tous les militants CFDT en font partie, ainsi que certains militants CGT, à titre individuel. Le syndicat CGT, lui, se tient officiellement à l'écart mais collabore avec le Comité de grève pour le moment. La CGT ne veut rien faire pour essayer de faire connaître ce mouvement dans les autres grosses usines, sous prétexte que Paris-Rhône est un cas particulier.

Cela n'empêche pas que nombre de travailleurs ressentent la nécessité de ne pas rester isolés, surtout face aux menaces de répression. Et le caractère massif de la grève, la solidarité qui grandit dans les rangs des ouvriers sont autant de gages pour l'avenir de la lutte.

Dernière heure

Alors que l'occupation se poursuivait mercredi 19, et qu'une délégation de grévistes s'était rendue aux usines Berliet pour faire connaître leur lutte, le tribunal des référés ordonnait l'expulsion « au besoin par la force publique » des travailleurs. Le délai d'évacuation était fixé à 24 heures.

UN CADRE MALCHANCEUX

Dimanche 16, la direction a essayé d'intimider nos camarades immigrés en envoyant dans leur foyer un contremaître. Malheureusement pour ce dernier, il s'est trouvé nez à nez avec des responsables syndicaux et, pour justifier sa présence en ces lieux, il n'a su que bredouiller que sa voiture était en panne et qu'il cherchait des ouvriers pour la pousser. Les travailleurs présents se sont aussitôt proposés pour le remettre dans sa voiture et l'aider à redémarrer. Et c'est ainsi qu'il est reparti bredouille et sans demander son reste.

ILS PENSENT A NOUS

Des ETDA ont eu le plaisir de recevoir à leur domicile la visite de cadres les invitant à reprendre le travail. Et sous la porte de l'un d'eux qui était absent, ils ont laissé une carte « Paris-Rhône » avec ces mots gentils : « Je vous confirme qu'il est actuellement possible de reprendre votre poste sans difficultés particulières. La bousculade du matin s'est très vite dispersée et, dès huit heures, vous pouvez rentrer sans problème. Il en est de même vers 14 heures. Il suffit d'attendre quelques instants. »

Merci pour l'invitation !

Ets FURNON (St-Chamond)

la révolte contre un patron de combat

Depuis le 5 novembre, les travailleurs de l'usine de la Varizelle des Etablissements Furnon de la région de Saint-Etienne sont en grève illimitée.

Cette entreprise, constituée des usines de la Varizelle et de l'Horme, emploie 150 ouvriers, en majorité immigrés. Ceux de la Varizelle en ont eu assez d'être payés avec un lance-pierres, d'être à la merci de chefs réputés pour leur hargne et leurs méthodes, de travailler dans des conditions scandaleuses datant du siècle passé, au mépris de toute législation existante.

Et lorsque 9 travailleurs ont été licenciés, ceux de la Varizelle ne l'ont plus supporté. En grève sans organisation syndicale, car le patron a systématiquement empêché toute constitution d'un syndicat autre que le syndicat maison, les travailleurs de la Varizelle sont allés lundi 17 novembre tenter de convaincre leurs camarades de l'Horme de les rejoindre dans la lutte. Là le patron, encadré de trois gros bras, est venu insulter et tenter d'intimider les grévistes qui diffusaient un tract au portail. N'arrivant pas à ses fins, il est parti en crachant : **« Je discute plus avec vous. Vous avez ch... dans mes bottes ».**

Actuellement, avec le soutien du syndicat des métaux CFDT de Saint-Chamond, les grévistes parlent d'occupation.

Dans l'imprimerie

IMPRIMERIE ROUENNAISE

l'incurie des patrons met 125 travailleurs à la rue

L'Imprimerie Rouennaise a fermé ses portes fin septembre. Fondée en 1953, c'était la plus importante imprimerie de la région normande. Après la mort du patron en 1967, son fils, qui n'a jamais travaillé, prend l'affaire. Le résultat de sa gestion, c'est d'abord trente-cinq licenciements prévus en 1974, qui sont annulés à la suite d'une grève de huit jours, et, pour finir, le dépôt du bilan en 1975, suivi d'une mise en liquidation.

Les 125 travailleurs de l'IMRO, où la CGT est seule, ne l'ont pas entendu de cette oreille. Depuis octobre, bien qu'étant chômeurs, ils occupent l'entreprise jour et nuit, se réunissant tous les matins en assemblée générale. Pour commencer, ils ont bloqué toute la production qui était dans l'usine. Avec l'organisation de commissions (action, rédaction, délégations, formation professionnelle), ils ont entrepris un important travail d'information dans toute la région pour faire connaître leur lutte. Collages, édition d'un journal, manifestations, tracts. A chaque délégation participent les travailleurs élus par l'assemblée générale.

Lors de l'inauguration de l'escalator de la gare de Rouen par Lecanuet, ils étaient là. Les flics aussi, et il y a eu bagarre. Un midi, ils ont inondé de tracts les passants du haut de la cathédrale, ils ont occupé le bureau du syndic, etc...

Car les ouvriers de l'IMRO sont très actifs et font tout pour briser le mur du silence. Pour l'instant, le syndic leur fait des promesses : un acheteur sérieux serait en piste. Mais les travailleurs de l'IMRO ne veulent pas se faire avoir et ils entendent être présents de toutes les façons possibles lorsque sera réellement discuté cet achat.

HELIO-LORRAINE (DOMBASLE Près NANCY)

succès de la journée portes ouvertes

Dimanche 9 novembre, plusieurs milliers de personnes sont venues apporter leur soutien aux travailleurs d'Hélio-Lorraine qui occupent leur entreprise depuis le 10 juin. Ils ont visité l'imprimerie et ont pu regarder les machines et constater la qualité du travail. Les travailleurs d'Hélio-Lorraine ont pu montrer que, si l'imprimerie ne tourne pas, ce n'est ni faute de bras, ni faute de matériel.

Pourquoi cette journée « portes ouvertes ? »

Au début de juin, le tribunal de Nancy déclarait la liquidation des biens de l'imprimerie, décentralisée il y a seulement deux ans, cela avec 80 millions d'AF de commandes en cours... Aussitôt les travailleurs votaient à 100 % l'occupation des locaux, pour obliger les pouvoirs publics à remettre l'entreprise en marche avec tous les salariés. Un mois plus tard, c'était la fermeture d'Hélio-Cachan, la maison-mère dans la région parisienne, suivie immédiatement de l'occupation des locaux.

Courant août, l'ancien patron envisageait la réouverture de l'imprimerie, mais il lui fallait 200 millions et il n'aurait réembauché que 29 travailleurs sur 40. Mais depuis, plus rien. Du côté des pouvoirs publics, c'est le mur du silence.

C'est pour faire connaître leur lutte et faire pression sur les autorités que les travailleurs ont organisé la journée « portes ouvertes » du 9. D'autres actions sont prévues dans les semaines à venir.

LUTTE EN LUTTE

Assurances Groupe Paris

Les patrons font donner les flics... mais se heurtent à la solidarité des travailleurs.

Après cinq semaines de lutte, les 150 grévistes des Assurances du Groupe de Paris ont été expulsés pour la deuxième fois par la police le 14 novembre.

Mais cette fois-ci, le coup de force des patrons s'est soldé par un échec : en moins d'une heure, prévenus de bouche à oreille, des centaines de travailleurs des compagnies d'assurances voisines se sont réunis devant la compagnie, puis ont défilé dans le quartier pour manifester leur indignation devant ces méthodes policières.

Lundi 17, un débrayage d'une demi-heure et une manifestation, organisés dans tout le secteur des assurances par la CGT et la CFDT, ont connu un réel succès : conduits par 300 travailleurs des AGP, environ 1 500 employés ont manifesté pendant plus d'une heure dans le 9e arrondissement pour affirmer leur solidarité avec les grévistes.

Le Comité de grève, qui s'est constitué la semaine dernière et regroupe des grévistes syndiqués et non-syndiqués, a déjà décidé d'organiser un gala de soutien à la fin de la semaine. La grève continue plus que jamais, et il faudra bien que le patron cède !

Correspondant LO.

RHONE-POULENC

(Pont-de-Claix - Isère)

Série de grèves de 32 h

LE mercredi 12 novembre à 20 heures, une centaine de travailleurs postés de quatre ateliers de la saumuration et des soudes se sont mis en grève. Ils réclamaient le maintien de l'horaire à 36 heures mais payées comme à 40 heures, une augmentation égale pour tous de 300 F, plus diverses revendications particulières.

La direction de l'usine répondit par des vagues promesses de revalorisation de coefficients et de primes dans quelques mois, cela pour une vingtaine de travailleurs.

Une réunion des grévistes eut lieu, le jeudi 13, une soixantaine de travailleurs étaient présents et décidèrent de reconduire la grève pour une nouvelle durée de 32 heures, c'est-à-dire jusqu'au samedi 15 à midi.

La direction, en réponse, brandissait la menace d'un lock-out général. Elle avait déjà, du reste, pris des mesures de lock-out partiel contre douze travailleurs de l'atelier Electrolyse, dont la production est liée à celle des ateliers en grève.

A la réunion des grévistes du vendredi 14, les travailleurs décidèrent de reprendre le samedi à midi afin d'éviter le lock-out durant le week-end.

Le syndicat FO avait défendu le principe d'une assemblée générale de tous les travailleurs du complexe, pour le lundi 17. La CGT s'y opposa, en expliquant que la lutte serait longue et qu'il valait mieux continuer de débrayer atelier par atelier, pour gêner le plus possible le patron.

Les travailleurs présents décidaient de refaire un mouvement pour une durée minimum de 32 heures à partir de lundi 17.

GREVE AUX TROIS SUISSES (FLERS/ROUBAIX)

AUX Trois Suisses-Flers (1 000 personnes), l'Expédition-Poste s'est mise en grève à 90 % (200 personnes) le vendredi 14 novembre. La grève est partie parce que nos salaires ne nous permettent pas de boucler les fins de mois (1 500 F en moyenne) et que les cadences à la chaîne sont infernales : une série de commandes arrive tous les quarts d'heure, sans aucun répit jusqu'à la dernière minute.

Réunis à la cantine, nous avons mis sur pied notre cahier de revendications : 200 F d'augmentation pour tous, abaissement des cadences, suppression de la dernière série, paiement des heures de grève, pas de sanctions pour les intérimaires. La direction a commencé par refuser de « négocier sous la pression de la grève » **et s'est exclamée, furieuse :** « pour 2 % d'augmentation, il faut discuter trois jours et vous, vous voulez avoir 200 F d'augmentation comme ça ! ».

Lundi et mardi, des ouvriers de différents services ont spontanément rejoint le mouvement, chaleureusement applaudis par les grévistes, alors que les syndicats restaient plus que passifs. La direction a fini par faire semblant de négocier mais, de réunion en réunion, elle ne propose que des broutilles : du scotch qui colle mieux, des tables d'emballage plus grandes... Elle se moque de nous car elle refuse de discuter des 200 F, du paiement des heures de grève, et ose même nous proposer l'accélération des cadences pour terminer un peu plus tôt le soir. Il n'y aurait que le vendredi soir que la dernière série serait supprimée. La direction s'est même permis de traiter les grévistes de « minables ». **Depuis le début de la grève, un certain nombre de travailleurs sont conscients de la nécessité d'étendre la grève à l'ensemble de l'usine pour obtenir satisfaction. Mais cette proposition se heurte à la politique de la CGT de l'entreprise (la CFDT et FO suivent la CGT) qui ne sait faire que des appels au calme, à la modération et qui ne parle même pas des revendications des grévistes dans ses tracts. Ce n'est que trois jours après le début de la grève que la CGT, sous la poussée des grévistes écœurés par l'attitude méprisante et menaçante de la direction, a diffusé un tract appelant toute l'usine à la grève. A l'heure actuelle, les grévistes restent déterminés à faire plier la direction.**

BRAUD (Angers)

contre les licenciements

Les ouvriers de l'usine Braud Angers montage de moissonneuses-batteuses occupent leur usine depuis le jeudi 13 novembre. Nous sommes allés les interroger.

LO : **Pourquoi êtes-vous en grève ?**

B : Depuis le mois de mai, nos horaires sont passés à 32 heures par semaine au lieu de 43 heures. Le 12 novembre, la direction a annoncé 58 licenciements à Angers et 108 à Saint-Mars-la-Jaille (l'usine qui fabrique les pièces de moissonneuses). C'est cela ou une diminution d'horaire à 24 heures par semaine. Quatre-vingt pour cent des ateliers s'est mis en grève et le jeudi, nous décidions avec la CGT d'occuper l'usine.

Nous refusons tout licenciement (à cet égard, nous refusons de connaître la liste des personnes licenciées). Nous réclamons une compensation pour la perte de salaire que nous subissons du fait du chômage partiel. Nous demandons une augmentation régulière des salaires suivant l'indice CGT (un OS gagne actuellement 8,40 F de l'heure, et certains sont encore payés en-dessous de 8 F de l'heure). Nous exigeons aussi le paiement des jours de grève.

LO : **Quelle est l'attitude de la direction ?**

B : Elle essaie de nous faire reprendre le travail sur des promesses: aujourd'hui lundi, elle a promis que, si nous acceptions les licenciements, elle ferait passer le salaire minimum à 8,50 F de l'heure et qu'au premier janvier 1976, nous repasserions à 36 heures hebdomadaires. Nous ne pouvons pas accepter cela. Nous refusons tout licenciement. Si nous acceptions un tel marché, il nous semble que le patron aurait gagné et qu'il pourrait revenir sur toutes ses promesses.

LO : **Est-ce que l'occupation pose des problèmes ?**

B : Lundi une trentaine de cadres, agents de maîtrise et employés de bureau ont manifesté avec le syndicat indépendant pour la « liberté de travail » et contre les licenciements. Ils sont contre la grève et pourtant 12 licenciements sont prévus dans les bureaux et 4 parmi les agents de maîtrise.

LO : **Est-ce que les moissonneuses en stock sont vendables ?**

B : Il y a un stock de 400 machines, suffisant pour toute l'année 1976. Il faudrait toutes les repasser à la peinture et les réviser en totalité, car elles sont en plein air et elles ont été faites à la va-vite. Braud est la seule boîte française, mais elle n'occupe que 10 % du marché national.

FRUEHAUFF (Bourges)

L'usine Fruehauff de Bourges (120 travailleurs) fabrique des bennes de camion. Un patron « de choc » tente d'y faire régner sa loi. Mais, le 13 novembre, les travailleurs se sont mis en grève et occupèrent l'usine. Ils revendiquent :

— l'alignement des salaires de Bourges sur ceux de l'usine d'Auxerre (différences allant jusqu'à 1,50 F pour un OS) ;

— Plus de dépassement des horaires hebdomadaires maxima (57 h parfois même 62 h par semaine) tandis que les cadences augmentent ;

— Respect de la dignité des ouvriers, en particulier que cessent les grossièretés du directeur envers les délégués CGT.

La grève, menée par la section CGT, rassemble 80 % des travailleurs. La direction refuse catégoriquement de négocier et sa seule réponse a été d'envoyer un huissier pour constater l'occupation et les responsables sont convoqués devant le tribunal des référés le jeudi 20 novembre. Malgré tout, les travailleurs sont fermement décidés à tenir bon.

SOPALIN (Sotteville-les-Rouen) : les travailleurs de l'entreprise se sont mis en grève pour 24 heures et occupent l'usine pour obtenir une augmentation de salaire de 5 % et cinq semaines de congés payés.

SERSEG (Mâcon) : l'usine, qui dépend du groupe Schlumberger-Compteurs, est occupée depuis ce jour par le personnel. Ce mouvement fait suite à une série de débrayages et de discussions avec la direction, portant sur une demande d'augmentation des salaires de 5,5 %.

VENDREDI 14 NOVEMBRE

FORCAST (Châteaubriant, Loire-Atlantique) : 100 travailleurs sur 130 de cette entreprise de confection, en grève depuis le 5 novembre, ont repris le travail à la suite d'un accord avec la direction locale, prévoyant une prime de fin d'année de 100 F et trois journées supplémentaires de salaire.

SAMEDI 15 NOVEMBRE

MAUGELEC (Saint-Pierre-de-Montlimar, Maine-et-Loire) : 750 des 925 employés de cette usine, qui fabrique des téléviseurs couleurs, continuent de bloquer les chaînes de montage de l'entreprise afin d'obtenir des augmentations de salaire (400 F par palier pendant six mois).

COURRIERS AUTOMOBILES PICARDS (Amiens) : après 12 jours de grève, le personnel de cette compagnie de transport, spécialisée dans le ramassage scolaire et employant 300 personnes, a repris le travail. Les travailleurs réclamaient notamment une augmentation de salaire de 15 %. Un accord est intervenu avec la direction.

MARDI 18 NOVEMBRE

BERGEAUD (Mâcon) : les 600 ouvriers ont cessé le travail afin d'obtenir une augmentation des salaires.

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES ALBERT-ROLLAND (Chilly-Mazarin) : le personnel a entamé l'occupation des locaux à l'annonce du licenciement de 150 personnes sur les 1 200 employées par le groupe, qui compte 18 sociétés, filiales ou apparentées.

CAISSE D'EPARGNE DES BOUCHES-DU-RHONE : la grève, commencée le 12 novembre et suivie par 690 des 750 titulaires, continue. Les travailleurs demandent **« l'amélioration de la situation des basses catégories et l'application de certaines dispositions du statut de caisse d'épargne ».**

la retraite à 60 ans... pour l'an 2000 ?

MICHEL Durafour, ministre du Travail, vient d'annoncer les grandes lignes de l'avant-projet gouvernemental sur l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans : « Le gouvernement est décidé à aller vite en matière de progrès social » écrivait aussitôt le Figaro. C'est sans doute une boutade !

En fait, le projet ne prévoit d'amélioration que pour une petite minorité de travailleurs.

Sur les 700 000 travailleurs âgés de 60 à 65 ans et encore actuellement au travail, seuls environ 65 000, au 1er juillet 1976, pourraient quitter le travail à 60 ans. Soit moins de 10 % de ceux qui pouvaient espérer un prochain départ à la retraite.

Car les conditions à remplir sont nombreuses.

Qui pourra bénéficier de la retraite entière à 60 ans ?

Tout d'abord les travailleurs manuels :

— ayant cotisé quarante-deux ans aux caisses d'assurances sociales ;

— ayant exercé, au cours des quinze dernières années d'activité, un travail pénible pendant cinq ans (sont prévus comme travaux pénibles : le travail en continu ou en semi-continu, le travail à la chaîne, le travail au four, le travail exposé aux intempéries sur les chantiers).

Ensuite, les femmes mères de famille :

— ayant au moins trois enfants ;

— justifiant de trente ans de cotisation (vingt-quatre en réalité, puisque chaque enfant donne droit à une bonification de deux ans) ;

— ayant occupé pendant cinq ans des postes difficiles au cours de leurs quinze dernières années de travail.

Ainsi, il a fallu que la crise de l'emploi s'approfondisse, que le cap du million de chômeurs recensés soit atteint, pour que le gouvernement se décide enfin à projeter quelque chose... et il le fait de façon à réduire au minimum les bénéficiaires de ces mesures.

Bref, tout ce remue-ménage gouvernemental autour d'une soi-disant politique sociale en matière de retraite n'est encore une fois que du bluff pour l'immense majorité des travailleurs.

Michèle VERDIER.

AIR FRANCE : fin de la grève

Après quatre semaines de grève à Orly, bon nombre de grévistes pensaient qu'il était nécessaire de généraliser le mouvement à l'ensemble de la compagnie. Les bureaux centraux des syndicats organisaient donc 24 heures de grève générale. Mais ce mouvement, sans lendemain, fut un échec relatif qui conduisit à une certaine lassitude dans les secteurs les plus combatifs. Néanmoins, aux assemblées générales d'Orly-Nord, la grève fut reconduite chaque matin.

Mais le lundi 17 novembre, la CGT laissait entendre qu'elle serait prête à envisager d'autres formes d'action et dès le lendemain elle proposait l'arrêt de la grève de 24 heures reconductibles et le retour à des débrayages limités.

L'assemblée générale fut des plus houleuses : la proposition de la CGT l'a emporté de justesse, une forte minorité de grévistes, environ 45 %, estimant à juste titre que les débrayages limités constituent un recul, ont voté, sur les propositions de FO et de la CFDT, pour la continuation des 24 heures.

Les grévistes rentrent donc sans avoir obtenu satisfaction sur leur revendication des 200 F. Mais ils ne sont pas pour autant démoralisés. Et bon nombre de ceux qui ont voté la reconduction de la grève de 24 heures se disent prêts à continuer les débrayages limités, non pas parce qu'ils estiment que cette forme de lutte sera plus payante, mais parce que c'est là pour eux le moyen de montrer à la direction qu'ils ne sont pas prêts à accepter sa politique d'austérité et qu'ils rentrent la tête haute.

Correspondant LO.

Polymécanique Pantin
NON AU CHANTAGE

Fin octobre, la direction convoquait le Comité d'entreprise pour lui soumettre un « plan de redressement » pour 1976. M. Benezech, le patron, procédait à la manière des camelots : il annonçait un prix élevé (560 licenciements) pour en rabattre ensuite, avant d'essayer finalement de nous rouler avec notre consentement. Sa « meilleure » proposition était celle-ci : — Licenciement de 81 personnes de plus de 58 ans ; — Blocage des salaires : ce qui voulait dire suppression des acquis de notre lutte de 1971, notamment l'échelle mobile trimestrielle ; — Retour aux 36 heures (nous en faisons actuelement 28) ; — Recours à l'aide financière de l'Etat.

Benezech assortissait bien sûr sa proposition d'un chantage : **« C'est ça ou on nomme un administrateur provisoire pour liquider la Poly ».**

Suite à cela, des réunions d'information eurent lieu après le travail où syndicats CGT et FO se prononcèrent contre ces mesures. La CGC, quant à elle, réunissait ses adhérents, avec la bénédiction du patron, sur le temps de travail et déclarait dans un tract que les propositions patronales **« manquèrent de précisions et de garanties »** !

Ils étaient prêts à marchander. Une assemblée du personnel pendant le temps de travail se tint ensuite à l'appel de la CGT. 80 % du personnel y participa, chiffre rarement atteint. Dans cette assemblée, tout comme aux précédentes réunions d'information, la CGT ne parla pas de l'attitude à prendre dans le cas où le patron organiserait un référendum pour nous faire accepter son chantage (comme l'avait demandé la CGC). Seule la section FO se prononça fermement pour le boycott, refusant de participer à une telle caricature de démocratie.

La CGT proposa d'aller exiger du préfet de la Seine-Saint-Denis une table ronde patron-syndicats. La CGC y envoya des représentants ; FO également, mais pour informer les travailleurs de ce qui serait dit et en insistant sur le fait qu'il n'y avait rien à attendre de bon d'un représentant du pouvoir. Ce fut d'ailleurs confirmé par le préfet lui-même qui osa déclarer à la délégation que les salaires de la Poly étaient exorbitants et que les pouvoirs publics étudiaient une aide pour la Poly, à condition que le plan de restructuration soit plus élaboré.

Jusqu'à présent, la direction n'a pas osé imposer un référendum. Elle ne peut prétexter d'aucune légitimité, d'aucune légalité pour bloquer nos salaires ou licencier. Rien n'est donc encore joué.

SORETEX ANGERS
Peines de prison avec sursis : la CGT fait appel

Six syndicalistes CGT et CFDT de Soretex Angers ont été condamnés à des peines de prison avec sursis sous l'inculpation de séquestration. La séquestration date du 25 septembre dernier, suite à la journée d'action du 23 dans la métallurgie. La direction ne voulait alors pas négocier sur les salaires. C'est la police qui avait libéré le P-DG et les cadres.

Pendant ce temps les travailleurs commençaient une grève qui dura quatre semaines, à l'issue de laquelle la direction avait cédé sur toutes les revendications, sauf celle de l'annulation des sanctions prises contre les délégués. Mais la direction avait porté plainte pour « entrave à la liberté du travail et séquestration ». Et l'un des cadres qui avaient été séquestrés a porté plainte lui aussi à titre personnel (il est délégué de la CGC).

Résultat : le tribunal d'Angers vient de sanctionner les syndicalistes. Il a atténué la sanction par le sursis, mais ce qui ressort de ce jugement est quand même que, dans cette affaire, police et justice ont été d'un bout à l'autre au service des patrons.

Le patron a cédé sur les revendications, mais il s'est vengé à sa manière en utilisant pour cela les lois bourgeoises et les magistrats.

La CGT fait appel.

A LA PITIÉ-SALPETRIERE, L'ADMINISTRATION A EU PEUR DU SCANDALE

A l'hôpital Pitié - Salpêtrière, le professeur Pertuiset, il y a quelques semaines, reconnaissait devant tout le personnel réuni que plusieurs malades étaient morts à cause de l'installation lamentable de la réanimation salle Berger, dont il est le patron.

Dans ce service presque tous les malades sont dans le coma et sont assistés par un poumon d'acier. Or, par manque de place (le service n'était pas prévu à l'origine pour y installer une réanimation) les malades et leur machine sont installés à deux par box. Le personnel accède très difficilement au lit du malade et doit sans cesse déplacer lits et machines pour effectuer les soins. En outre, il n'y a pas assez de prises électriques, les machines sont branchées d'une chambre à l'autre et il en résulte un imbroglio de fils électriques dans lesquels on se prend facilement les pieds au risque de débrancher un malade par mégarde et de provoquer sa mort.

A la suite d'un tract de Lutte Ouvrière qui dénonçait cette situation, le professeur Pertuiset fit circuler un tract au personnel de son service où il tentait de se justifier en énumérant les vaines démarches qu'il avait entreprises depuis 1974 pour obtenir des « espoirs » de rénovation pour... 1976. Cela ne l'empêchait pas d'estimer que Lutte Ouvrière était irresponsable en dénonçant la chose ! Mais le personnel du service n'allait pas se satisfaire des jérémiades du patron. Un infirmier demandait la réunion de la Commission Hygiène et Sécurité, le personnel du service signait une pétition réclamant une augmentation de l'effectif et la réunion de la CHS.

L'administration réagit aussitôt. L'ingénieur et le chef du personnel ouvrier furent envoyés pour étudier l'évacuation des malades dans des locaux plus adéquats, mais surtout, depuis, les travaux sont en cours, salle Berger. En réalité l'administration n'en menait pas large face au scandale que pouvait provoquer cette affaire. Quant au professeur Pertuiset qui aurait dû en toute logique se réjouir de ce que l'intervention du personnel s'avère plus efficace que ses démarches confidentielles, par on ne sait quel amour-propre mal placé, il préféra éloigner de son service l'infirmier qui avait mis les pieds dans le plat. Sans oser lui faire un rapport quelconque il exigea du chef du personnel son départ « pour raisons personnelles » !

Mais il faut croire que pour l'administration, l'alerte a été chaude puisqu'elle a jugé plus prudent d'envoyer cet infirmier dans un service ultra-moderne cette fois, où la sécurité des malades semble garantie...

LIVRES_LIVRES_LIVR

L'ADHESION

LES NOUVEAUX COMMUNISTES DE 1975

D'ANNE ANDREU ET JEAN-LOUIS MINGALON

TOUS les ans, le Parti Communiste Français fait des dizaines de milliers d'adhésions. Toutes les six minutes, paraît-il, une nouvelle carte est délivrée. Depuis les élections législatives de 1973, mais surtout depuis les présidentielles de 1974, la vague serait plus grande encore.

Ces nouveaux venus au PC, ces nouveaux « simples militants », qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Que veulent-ils ? Que pensent-ils des problèmes politiques les plus importants, de l'Union de la gauche, des pays de l'Est et du communisme, du gauchisme et de Mai 68 ?

C'est ce que Anne Andreu et Jean-Louis Mingalon, les deux auteurs du petit livre L'adhésion, **récemment paru chez Calmann-Lévy, ont cherché à savoir, en interrogeant directement des dizaines de « nouveaux communistes de 1975 ».**

Dès l'entrée, les auteurs tiennent à affirmer que leur ouvrage n'est ni un reportage de journaliste — la réalité du Parti Communiste Français n'est pas seulement saisie de l'extérieur, de l' « étranger », puisque Jean-Louis Mingalon est lui-même militant du PCF — ni un sondage scientifique. L'échantillon d'une soixantaine de militants choisis pour l'enquête n'est pas représentatif au regard des canons de la haute statistique. Mais les auteurs l'ont jugé intéressant et représentatif de la réalité vivante qu'ils voulaient cerner.

D'où viennent les « nouveaux communistes » ? D'un peu tous les milieux. Ils sont ouvriers ou ouvrières, paysans, employés, cadres, professeurs, magistrats, et même... prêtres. Et ils ne s'engagent pas seulement pour avoir en poche une carte, mais parce que cela représente un choix plus profond : « Si on adhère, ce n'est pas pour démissionner un an après. C'est quand on est sûr, quand on espère quelque chose » ; « au début, je me disais : de temps en temps, tac, communiste, de temps en temps, tac, père de famille. En fait, ce n'est pas ça. Ça ne peut pas être ça... Quand on est communiste, on l'est vingt-quatre heures sur vingt-quatre ».

Que pensent-ils des pays de l'Est et du stalinisme ? Certains disent ne pas connaître Staline. D'autres, la plupart, le connaître très mal, ne pas savoir beaucoup de choses, ne pas beaucoup lire sur le sujet... à tort... « Le stalinisme ? Ça, je ne l'ai pas étudié à l'école, mais chaque fois qu'il y avait un truc à la télé, je le regardais. J'ai plutôt une image défavorable du stalinisme »... **Et sur le socialisme à construire, si beaucoup parlent de « socialisme à inventer », de « socialisme à sa manière », de « socialisme à la française », quelques-uns reprochent au Parti Communiste de n'être plus internationaliste.**

Pour ce qui est de l'alliance avec le Parti Socialiste, l'opinion générale est qu'elle est nécessaire : plus on est nombreux, plus on est fort... Mais les nouveaux militants du PCF disent pour la plupart ouvertement se méfier de Mitterrand : « Il a tourné sa veste une fois, il peut la tourner encore. Oui, moitié-figue, moitié-raisin, Mitterrand ».

Tous ces témoignages — même s'ils n'apprennent pas énormément de choses à celui qui connaît et côtoie le milieu du Parti Communiste — sont intéressants. Parce qu'ils sont tous vécus. Et leur ensemble rappelle — ce qui est une bonne chose — que malgré sa politique que nous jugeons contraire aux intérêts profonds de la classe ouvrière, le PCF est le rassemblement d'une multitude de forces vivantes, d'énergies militantes réelles, d'hommes et de femmes qui veulent réellement changer la société, et qu'il faut connaître. Ce petit livre aide à cette connaissance.

Michelle VERDIER.

L'Adhésion **de Anne Andreu et Jean-Louis Mingalon - Calmann-Lévy, 33 F.**

MA VIE DE GOLDA MEIR

GOLDA MEIR débarque en Palestine en 1921, à une époque où, quatre ans après la déclaration Balfour autorisant la constitution d'un foyer national juif en Palestine, la communauté juive comprend 80 000 membres. Elle prend très tôt sa place parmi les dirigeants de cette petite communauté, participe à la lutte contre les troupes anglaises qui s'opposaient, pendant la 2e guerre mondiale, à la venue en Palestine des émigrants juifs. Elle est signataire de la déclaration d'indépendance du nouvel Etat d'Israël en 1948, après le partage de la Palestine entre Juifs et Arabes décidé à l'ONU, puis elle devient successivement ministre du Travail, des Affaires Etrangères et Premier ministre jusqu'au début de 1974 où, à l'âge de 75 ans, elle démissionne définitivement de ses responsabilités.

Chef d'Etat en retraite, Golda Meir ne raconte dans ce livre rien que l'on ne sache déjà quant à la naissance de l'Etat d'Israël, sa construction et sa politique de fidèle supporter des Etats-Unis au Moyen-Orient. Notons seulement que ses constantes références au socialisme, son souci de nous convaincre qu'Israël est pétri de préoccupations socialistes, ont de quoi faire sourire. Et, en particulier, les colonies communautaires (kibboutzim), sur lesquelles elle revient sans cesse, apparaissent en vérité, comme de bien peu de poids face au nationalisme et au racisme sévissant aujourd'hui comme hier en Israël, racisme anti-Arabe, fruit de cette volonté de créer un Etat juif, purement juif ou du moins à prédominance juive dans ce qui était la Palestine arabe.

Un livre sans surprise et sans révélation donc, écrit par celle qui fut l'un des artisans les plus directs de la politique sioniste durant plus de cinquante ans.

Lucienne PLAIN.

Ma vie, **Golda Meir - Editions Laffont - Collection : « Vécu », 55 F.**

LA FABRICATION DES MALES

DE G. FALCONNET ET N. LEFAUCHEUR

Deux sociologues, un homme et une femme, analysent ce qui, dans la mentalité actuelle, préside selon eux à la fabrication d'une mentalité « phallocratique » chez les hommes.

Ils montrent comment, au travers de la publicité, des jeux pour les enfants, de la répartition des tâches dans la famille, s'exprime et se perpétue cette idée que l'homme est le « mâle », le chef, le sexe fort.

Dénonciation, pamphlet, **La fabrication des mâles** énonce un certain nombre de vérités bonnes à dire et fustige des comportements déplorables ; en ce sens, c'est un petit livre à lire et à faire lire, même si le ton en est un peu ennuyeux et s'il manque de verve.

Mais ce qu'il décrit, c'est la façon actuelle dont se perpétue la domination des hommes et non les causes de cette domination. Celles-ci et en même temps les solutions qui permettront de mettre fin à cette inégalité des sexes sont à peine évoquées.

C'est pourquoi, bien qu'intéressante, l'analyse reste à la surface des choses

André ROUSSEL.

La fabrication des mâles **de G. Falconnet et N. Lefaucheur. Le Seuil - 200 pages.**

GONCOURT ET CONTESTATION : LA COURSE AU PRIX

CETTE année, l'attribution du prix Goncourt a fait doublement parler d'elle. D'abord, à cause du mystère qui entoure la véritable identité du lauréat, Emile Ajar. Et d'autre part en raison du climat de contestation qui l'a entourée.

Les écrivains « contestataires » ne remettaient d'ailleurs pas en cause le principe même du prix, mais la manière dont il est attribué, c'est-à-dire les pressions exercées sur le choix par les grandes maisons d'édition. Les ouvrages retenus sont publiés par les principaux éditeurs qui contrôlent le marché. Pour eux, l'affaire est en effet intéressante car ce qui est en jeu, c'est le nombre d'exemplaires vendus. En effet, un livre récompensé par les académiciens Goncourt est assuré d'un tirage de 300 000 exemplaires au minimum.

Le prix Goncourt — de même d'ailleurs que la plupart des grands prix littéraires, Renaudot, Médicis, Fémina, etc. — est en définitive soumis à l'influence des milieux d'affaires de l'édition et de la librairie. Mais c'est le contraire qui serait étonnant, dans une société où la littérature, comme l'art, sont des marchandises à peine différentes des autres. Et ce ne sont pas les jets de tomates, ni les cocktails Molotov de contestataires passablement folkloriques qui parviendront à y changer quelque chose.

En admettant même que ce soit bien cela qu'ils visent. Et pas tout simplement à faire de la publicité autour de leurs propres livres, qu'ils voudraient peut-être bien voir couronner...

En tout cas, l'ouvrage récompensé, *La vie devant soi*, est, Goncourt ou pas, un excellent livre. Le petit monde littéraire qui gravite autour des jurys des prix se scandalise quant à lui de l'anonymat de son auteur. C'est là le niveau des préoccupations qui l'agitent.

Christiane LE GUERN.

FILMS FILMS FILMS

la bataille du Chili

DE PATRICIO GUZMAN

IL s'agit seulement de la première partie d'un film qui rassemble des documents inédits sur les événements qui se sont déroulés au Chili entre les élections législatives du 4 mars 1973 et le coup d'Etat de Pinochet en septembre 1973. Cette première partie intitulée « la lutte d'un peuple sans armes ; l'insurrection de la bourgeoisie » *s'arrête au premier putsch manqué de l'armée, le 29 juin 1973. La suite n'est pas encore présentée au public.*

L'auteur tente de retracer dans ces séquences les différentes étapes de la mobilisation de la réaction bourgeoise qui passent, selon lui, par la bataille électorale d'abord, par le sabotage économique, le dévoiement d'une fraction de la classe ouvrière ensuite, jusqu'à la seule solution qui lui restait : le putsch militaire. Patricio Guzman épouse pour l'essentiel la politique de l'Unité Populaire et ses explications, selon lesquelles elle fut la victime impuissante d'un complot inexorable de la droite et de la CIA.

Dans un raccourci bien démonstratif, le film commence par les images du palais de la Moneda bombardé le 11 septembre 1973. Cette brève anticipation sur le déroulement des événements rend amères et presque dérisoires les images suivantes montrant les travailleurs qui pleins de résolution et de confiance scandent le sempiternel mot d'ordre, si gros d'illusions : « La Gauche unie ne sera jamais vaincue ».

De mars à juin 1973, les différentes tentatives de mobilisation de la réaction « échouent », selon lui, grâce à l'unité des rangs ouvriers derrière le président Allende. Le 4 mars, contrairement aux pronostics de la droite, l'Unité Populaire gagne du terrain et obtient 43 % des voix. Premier « échec » de la droite sur le terrain des urnes, certes. La suite mesure ce que vaut ce verdict électoral. La réaction se tournerait alors vers le sabotage économique. En réalité, le sabotage économique avait commencé bien avant. Mais l'auteur reprend entièrement à son compte la thèse gouvernementale de l'époque qui fit des petits commerçants « accapareurs » les principaux boucs émissaires de la crise économique, de l'inflation et de sa politique de rationnement. On nous montre les « JAP », ces comités de ravitaillement « populaires » qui réquisitionnent et répartissent les stocks alimentaires. Ce que ne dit pas le film c'est que ces JAP, constitués en réalité neuf mois auparavant, sont alors sous le contrôle direct du général Bachelet, secrétaire national au ravitaillement, et qui venait d'imposer à la tête de chacun de ces comités la nomination de deux inspecteurs. Ce qu'on ne nous dit pas non plus c'est que le véritable sabotage économique de la bourgeoisie consistait bien moins dans le stockage des vivres par les petits commerçants contre lesquels on canalisait le mécontentement des travailleurs, que dans la politique de la grande bourgeoisie qui, elle, à l'abri de tout contrôle populaire, avait mis depuis longtemps ses capitaux à l'abri à l'étranger en toute tranquillité.

Une autre phase essentielle pour l'auteur, de cette « insurrection bourgeoise », est, outre la grève des transporteurs publics, la grève des mineurs d'El Teniente, effectivement utilisée par la droite. Pour le cinéaste, comme pour le gouvernement d'alors, la situation est simple : les mineurs sont des privilégiés touchant de bons salaires et leur attitude « économiste » et anti-patriotique met en péril l'économie chilienne qui dépend pour l'essentiel des devises que procure l'exportation du cuivre. On voit Allende tenter vainement de les convaincre que l'intérêt national a plus d'importance que le maintien de leur niveau de vie. Leur venue à Santiago donne lieu à des affrontements de rue entre la Gauche et la Droite, cette dernière soutenant les mineurs.

Ces événements débouchent presque directement sur la première tentative de coup d'Etat militaire du 29 juin, et le film se termine par les images des putschistes tirant sur les civils désarmés... et sur le cameraman !

Si les images de ce film sont intéressantes, il ne faut pas y chercher des éclaircissements politiques. C'est pourtant en faisant payer les classes moyennes, tout en sauvegardant les intérêts de la grande bourgeoisie nationale qu'Allende a dressé les petits bourgeois exaspérés contre « l'Unité Populaire ».

Par contre, le film montre, c'est frappant, l'intervention constante de la police contre tous les mécontents, alors que le soutien populaire massif à Allende n'apparaît que sous forme de manifestations toutes aussi pacifiques les unes que les autres. Et quand on entend Allende faire appel aux comités, c'est en précisant qu'ils ne doivent surtout pas être des organes concurrents du gouvernement et de l'Etat. Il est vrai qu'il se défend de construire le socialisme et ne parle que d'intérêt national.

La deuxième partie de ce film-reportage devrait traiter de la préparation du coup d'Etat de Pinochet. Ce film permettra-t-il de comprendre les raisons de la terrible défaite de la classe ouvrière chilienne ? L'orientation de cette première partie permet d'en douter.

Jean LAMARCK.

ROYAL FLASH de Richard Lester

Le film est tiré d'un livre que les lecteurs du Monde *ont pu lire en feuilleton un été durant.*

L'irrespect est sans doute la qualité et le ressort majeurs de ce film qui traite l'histoire — la grande comme la petite — avec beaucoup de désinvolture.

On voit ainsi avec surprise le futur chancelier d'Allemagne, Bismark, se faire rosser par un boxeur professionnel et se livrer à d'invraisemblables intrigues pour réaliser l'unité allemande. On voit un Louis II de Bavière complètement gâteux tomber sous le charme de Lola Montès. Et au milieu de tous ces personnages « historiques », un héros imaginaire, le capitaine Flashman.

Flashman est un personnage légendaire très populaire en Angleterre, dit-on. Dans le film de Richard Lester, qui piétine le chauvinisme britannique, ce Flashman devient une parfaite crapule. Poltron mais vantard, cupide, félon, ce bellâtre est cependant un redoutable séducteur.

Il va se trouver entraîné bien malgré lui, dans des aventures qui ne laissent aucun répit au spectateur. De tripot en alcôves, de trône princier en prison, le minable Flashman est projeté dans un véritable tourbillon.

Le film est bien fait. On ne s'ennuie pas. On rit souvent.

André VICTOR.

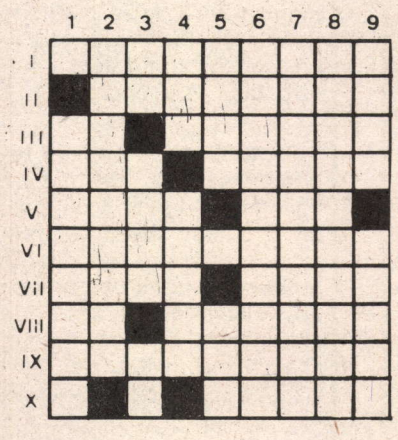

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

I. Sa charge est redoutable. — II. Grattent la coque. — III. Dans le port - Nettoya à fond. — IV. Glande succulente - Habille. — V. Prénom étranger - Chef de gare. — VI. Plante grimpante. — VII. Sorte de drogue (inversé) - Quand elle est bonne, ça fait du bien. — VIII. Conjonction - Pour lui, jouer n'est pas un jeu. — IX. Fera comme Anastasie. — X. Endommagés.

VERTICALEMENT

1. On y met l'accent. — 2. Mauvaise disposition. — 3. Invitation au voyage - Osé - Dans la nuit. — 4. On le bande - Feintas. — 5. Possessif - Tient de plus en plus de place à l'écran. — 6. Mis en boîte ou couché sur le papier. — 7. Les monnaies le sont parfois, mais ça n'arrange rien. — 8. En dedans. — 9. Hier c'était lui, demain ce sera nous tous - D'un auxiliaire.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	C	A	R	A	V	A	N	E	S
II	H	U	I	L	E	R	■	C	O
III	A	T	T	I	S	E	R	A	I
IV	R	O	U	E	S	■	E	R	E
V	■	R	E	N	I	E	N	T	■
VI	E	O	L	I	E	N	N	E	S
VII	M	U	L	E	S	■	E	L	U
VIII	O	T	E	Z	■	U	S	E	Z
IX	I	E	S	■	O	S	■	R	E

FILMS FILMS FILM

LA TOILE D'ARAIGNÉE de Stuart Rosenberg

N'importe quelle toile d'araignée est certainement construite de façon plus simple que cette intrigue embrouillée, qui, en outre, est bien plate.

En fait, cette quête de la vérité dans laquelle s'est engagé Paul Newman, détective privé, a bien du mal à nous intéresser.

Appelé auprès de l'une de ses anciennes maîtresses, devenue la richissime Mme Deveraux, afin de mettre fin à l'envoi de lettres anonymes l'accusant d'adultère, Paul Newman passe avec la même élégance de la « bonne » société américaine, crispée dans ses traditions, aux requins du pétrole et des affaires véreuses, côtoyant au passage des flics soudoyés, mais ne se départissant jamais d'une bonne dose d'humour.

Le jeu de Paul Newman fait qu'on ne s'ennuie pas trop en suivant avec lui les fils de cette étrange toile d'araignée. Mais c'est tout de même bien mince pour en faire un bon film.

Lucienne PLAIN.

Sélection cinéma

LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA au **Saint-Séverin** (5e).

Pour les groupes, le prix des places est de 7,50 F.

VIVA PORTUGAL, au **14 Juillet** (11e).

HESTER STREET - Quintette (5e), **Elysées Lincoln** (8e), **14 Juillet** (11e).

PARFUM DE FEMME - Quintette (5e), **Montparnasse 83** (6e), **Elysées Lincoln** et **Concorde** (8e), **Français** (9e), **Convention** (15e), **Mayfair** (16e), **Gambetta** (20e).

LES CŒURS VERTS - Ranelagh (16e) (attention : le dimanche seulement, avec des séances échelonnées de 14 h à 22 h).

LA KERMESSE HEROIQUE - Champollion (5e).

LA COURSE A L'ECHALOTE (Pierre Richard): **Richelieu** (2e), **Montparnasse 83** (6e), **Marignan** (8e), **Fauvette** (13e), **Convention** (15e), **Wepler** (18e), **Gambetta** (20e).

LE SHERIF EST EN PRISON (un western parodique) : **Studio Contrescarpe** (5e).

LES AVENTURES DE RABBI JACOB (Louis de Funès) : **Palais Avron** (20e).

LA CROISIERE DU NAVIGATOR (Buster Keaton) : **Saint-Lambert** (15e).

LE DISTRAIT (Pierre Richard): **Actua Champo** (5e).

L'INCORRIGIBLE (Belmondo) : **Rex** (2e), **Bretagne** (6e), **Publicis Saint-Germain** (6e), **Normandie** (8e), **Paramount Opéra** (9e), **Paramount Bastille** (12e), **U.G.C. Gobelins** (13e), **Paramount Orléans** (14e), **Magic** (15e), **Paramount Maillot** (17e), et **Paramount Montmartre** (18e).

TELE TELE

AUX DOSSIERS DE L'ECRAN :

les enfants juifs dans la France occupée

SUR le thème « Les enfants juifs dans la France occupée », les Dossiers de l'écran ont présenté ce mardi 18 novembre un beau film et un débat intéressant.

Quelques mots, tout d'abord, sur le film de Claude Berri, Le vieil homme et l'enfant, *qui relate ce qu'ont connu des milliers d'enfants juifs pendant la guerre en France : la séparation douloureuse d'avec leurs parents pour tenter d'échapper à la police française de Vichy, pourvoyeuse des camps de la mort nazis. Claude Berri a vécu lui-même cette situation. Il a été lui-même recueilli à cette époque par une famille dont une représentante était d'ailleurs venue là pour témoigner. Mais si Claude Berri n'a pas fait un film rigoureusement autobiographique, s'il a tenu à ce que le personnage central de celui-ci, le « pépé » qui recueille sans le savoir un enfant juif, soit un vieux « péquenot » pétainiste, brave homme, adorant son chien, ses lapins — qu'il ne mangerait pour rien au monde — mais viscéralement et bêtement antisémite, c'était pour faire un film qui déborde le cadre du problème des enfants juifs sous la France occupée ; c'était pour faire un film sur le racisme, sur les préjugés de toutes sortes. Et cette situation fabriquée volontairement de toutes pièces, cette « fable », comme l'a dit Claude Berri, qui raconte cette grande amitié qui naît entre l'enfant — juif — et le vieillard — antisémite —, montre en effet on ne peut mieux toute la bêtise du racisme « ordinaire », du racisme des « braves gens »,, de pauvres bougres qui permettent finalement à des Hitler de mener leur politique criminelle d'extermination.*

Le débat qui a suivi le film a porté essentiellement sur la persécution des Juifs en France pendant la guerre, sur la politique du gouvernement de Vichy et sur le rôle de la police française.

Gérard Israël, écrivain, a insisté sur le rôle irremplaçable de celle-ci dans la déportation des Juifs, sur son attitude foncièrement raciste, rappelant que les enfants à l'étoile jaune avaient d'abord, la plupart du temps, eu affaire à des flics bien de chez nous avant de connaître l'armée allemande. Il a rappelé aussi que d'ailleurs, dans la zone sud, la zone « libre », seule la police française intervenait.

Philippe Bourdrel, historien, auteur d'un livre sur l'histoire des Juifs de France, a exposé les grandes lignes de la politique raciste, antisémite et discriminatoire du gouvernement de Vichy, politique menée quasiment indépendamment de toute pression allemande : dès 1940, exclusion de l'administration de tous les fonctionnaires dont le père n'était pas français, dénaturalisation, exclusion des Juifs de l'administration, de l'Armée, des professions d' « information ».

Claude Lévy, historien lui aussi, auteur de La grande rafle du Vél' d'Hiv. *a rapporté lui aussi, son témoignage : la grande rafle du Vel d'Hiv est devenue un symbole du fait de son ampleur (13 000 juifs y ont été arrêtés en une journée à Paris, hommes, femmes et enfants) ; mais des centaines de mini-rafles ont eu lieu, faites par la gendarmerie française qui, paraît-il, disposait sur les Juifs d'un fichier très au point.*

Et Claude Lévy a tenu à préciser aussi que la police française avait livré d'autres victimes à la police allemande : des antifascistes allemands, des républicains espagnols, la plupart des réfugiés politiques qui étaient sur son sol.

Pierre Bloch, président de la LICA (Ligue Internationale contre l'Antisémitisme) a lui aussi dénoncé le rôle abject du gouvernement français, sa politique antisémite .. qui exprimait l'antisémitisme de toute une droite et extrême-droite française.

Joseph Joffo, romancier, auteur du livre Un sac de billes, *a témoigné sur une des choses les plus dures pour lui qui était gosse à l'école avec l'étoile jaune : le jour où le port en est devenu obligatoire.*

Enfin, le « clou du spectacle », il faut le dire, a été un certain Guénier, ex-chef du secrétariat particulier de Pierre Laval, qui était venu là pour justifier Laval, pour expliquer que s'jl n'avait pas pris ses responsabilités gouvernementales... et répressives contre les Juifs, bien plus de Juifs encore seraient morts : « Mais que pouvait donc faire Laval ? Il n'était pourtant pas antisémite. C'était un brave homme, mais forcé par les Allemands... Il ne savait pas, d'ailleurs, qu'il y avait en Allemagne des camps de concentration »... *Guénier a débité tant de contre-vérités qu'il a dressé tout le monde contre lui, au point qu'il en était lamentablement ridicule.*

Le débat s'est terminé sur une déclaration de l'historien Bourdrel : l'antisémitisme a sévi en France, sous l'occupation, mais il est encore une chose malheureusement bien vivante dans la France d'aujourd'hui. Ce ne sont pas ceux qui parlent « Yiddish » qui en sont victimes mais d'autres immigrés . Et nous devons lutter contre.

Et en effet, c'était la meilleure conclusion que l'on pouvait donner à ce débat.

Michelle VERDIER.

TÉLÉVISION : sélection de la semaine

Samedi 22 novembre

TF1 - 20 h 30 - Variétés : numéro 1 - Julien Clerc, avec Maxime Le Forestier.

ANTENNE 2 : 20 h 30 - Dramatique : **Le père Amable,** une réalisation de Claude Santelli d'après Guy de Maupassant.

Dimanche 23 novembre

TF1 - 13 h 20 - **Le petit rapporteur** de Jacques Martin.

ANTENNE 2 - 16 h 35 - **Rendez-vous avec... Serge Reggiani.**

ANTENNE 2 - 16 h 50 - **La montagne sacrée** - Série documentaire espagnole, réalisée par l'explorateur Feliz Rodriguez de la Fuente, qui montre les expéditions effectuées dans la forêt vierge de l'Orénoque.

TF1 - 18 h 45 - Les animaux du monde : **les animaux de nos forêts.**

TF1 - 21 h 55 - Pour le cinéma : magazine de Frédéric Rossif et Robert Chazal, avec des extraits de **Le bon et le méchant,** dernier film de Claude Lelouch, avec Marlène Jobert, de **Adieu poulet** de Pierre Garnier Deferre, avec Lino Ventura. Présentation de **La bataille du Chili** de Patricio Guzman et de **La spirale,** film collectif sur l'expérience chilienne d'Allende.

Lundi 24 novembre

FR3 - 20 h 30 - Film : **La ciociara** de Vittorio de Sica, avec J.P. Belmondo et Sophia Loren, d'après le roman d'Alberto Moravia. Dans l'Italie de 1943, une veuve abandonne son épicerie pour fuir les bombardements. Mais on ne fuit pas aussi facilement la guerre.

Mardi 25 novembre

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Les Dossiers de l'écran : **Luther.** Pour introduire le débat, un film réalisé par la télévision britannique, inédit en France.

Débat : la réforme. Si la discussion ne se cantonne pas au plan théologique et aborde les aspects historiques, sociaux, économiques et historiques de la réforme luthérienne, il peut ne pas être sans intérêt. Mais comme chaque fois ,dans cette émission c'est un pari... que l'on perd souvent.

FR3 - 20 h - Les animaux chez eux... **La faune des montagnes rocheuses et de Hawaï.**

FR3 - 20 h 30 - Film policier : **L'homme perdu** de Robert Alan Aurthur avec Sydney Poitier. Un couple — lui est Noir, elle est Blanche — organise un hold up. Le butin devra servir à aider les familles des militants noirs emprisonnés. Le film est américain, le thème concerne une actualité brûlante de ce pays.

Mercredi 26 novembre

FR3 - 20 h 30 - Film : **Sodome et Gomorrhe** de Robert Aldrich. Un épisode biblique, réalisé en Italie par Aldrich. Grand spectacle à l'eau de rose... malgré le titre. Pour ceux qui aiment le genre.

ANTENNE 2 - 21 h 30 - Magazine : **C'est à dire.** Une séquence de l'émission est consacrée aux guérisseurs.

TF1 - 22 h 10 - Interrogations : **La justice ;** un débat auquel devrait participer Lecanuet, Georges Kiejman, avocat de gauche, Viansson-Ponté, journaliste au **Monde...** Un sujet d'actualité... explosif, mais les vraies questions seront-elles débattues ?

Jeudi 27 novembre

FR3 - 20 h 30 - Film : **L'inconnu du Nord-Express,** d'Hitchcock. Deux hommes qui ne se connaissent pas, échangent dans un train leurs crimes. Ainsi les deux assassins n'auront pas de mobiles apparents... Suspense.

TF1 - 21 h 40 - **Spécial IT1.** Au sommaire sont prévus : un portrait de Kaddafi, une interview de Juan Carlos.

Vendredi 28 novembre

FR3 - 20 h 30 - Magazine - Vendredi : **De quoi avons-nous peur... La solitude.**

ANTENNE 2 - 21 h 30 - **Apostrophe.** Cette émission est consacrée aux **énigmes de l'univers.** Jean-Pierre Adam, auteur de **L'archéologie devant l'imposture,** part en guerre contre les publications parascientifiques qui prétendent donner des explications surnaturelles à certains mystères de l'archéologie, avec Jacques Bergier, spécialiste des « extra-terrestes », Francis Mazière, auteur de **Fantastique île de Pâque,** directeur de la collection **Les énigmes de l'univers.**

ANTENNE 2 - 22 h 35 - Ciné Club : **Au cœur de la nuit,** un film de sketches fantastiques.

ANGOLA :

Armes américaines, mercenaires sud-africains contre le MPLA

LA guerre civile, qui oppose le MPLA d'un côté au FNLA et à l'UNITA de l'autre, bat son plein en Angola. La proclamation officielle de l'indépendance n'a évidemment rien changé. Elle a simplement amené chacun des deux camps à proclamer et mettre en place son propre Etat et son propre gouvernement, engagés maintenant l'un contre l'autre dans une lutte à mort pour le pouvoir.

Sur le front militaire, si l'on en croit les agences de presse, les troupes de l'UNITA auraient remporté un certain nombre de victoires. Une colonne motorisée et blindée se serait emparée de deux villes côtières importantes, Novo Rodondo et Porto Amboim, au sud de la capitale Luanda. Selon tous les observateurs qui ont pu l'approcher, cette colonne est formée en partie de mercenaires sud-africains et est ravitaillée par un pont aérien à partir de l'Afrique du Sud. S'il fallait une confirmation du fait que l'impérialisme, américain en particulier, a choisi d'appuyer le camp de l'UNITA-FNLA, elle serait là. Si le régime de l'Apartheid aide l'un des camps en présence, ce ne peut être dans le but d'assurer la véritable indépendance du pays, ce ne peut être dans l'intérêt du peuple angolais.

En face, le MPLA est aidé par des militaires cubains et reçoit des armes du camp soviétique. Cela a amené certains à parler d'une « guerre d'Espagne à l'africaine ».

Le parallèle avec la guerre civile espagnole d'il y a quarante ans s'impose, et pas seulement du fait que la guerre s'internationalise et que de plus en plus les Africains semblent servir de masses de manœuvre aux grandes puissances qui se partagent le monde.

Il y a quarante ans la République espagnole fut vaincue parce que Hitler et Mussolini fournirent armes et soldats à Franco. Elle le fut aussi parce que, régime bourgeois défendant les intérêts généraux de la bourgeoisie, elle fut incapable de mener une politique qui soulève, sur les arrières des militaires fascistes, Marocains ou paysans de certaines régions, parmi lesquels ces militaires ont pu puiser des hommes de troupe.

Le MPLA n'a pas d'autre but que la construction d'un Etat bourgeois en Angola. Mais il est moins soumis que ses adversaires aux trusts impérialistes et est plus représentatif des aspirations nationales des Angolais.

Cependant la possibilité de vaincre, pour lui, ne peut résider seulement dans les armes fournies par les Russes ou les Tchèques, ni dans la venue de quelques centaines d'officiers cubains. Elle est dans sa capacité de mobiliser, derrière lui et contre les partis et les bandes qui se sont mis au service direct de l'impérialisme, la masse du peuple angolais, celle de la capitale Luanda, celle aussi des ethnies sur lesquelles l'UNITA ou le FNLA cherchent à s'appuyer.

Et l'inquiétant c'est que, même en tenant compte du peu d'informations qui parviennent en France, rien n'indique que le MPLA ait aujourd'hui une politique qui lui permette cela.

Jacques MORAND.

Ci-dessus : Agostinho Neto, dirigeant du MPLA, dans une zone libérée du front Est de l'Angola, avant l'indépendance du pays.

Ci-dessous : le 11 novembre dernier, jour de la proclamation de l'indépendance, parade militaire des troupes du MPLA dans Luanda.

RESPONSABLES

« L'Afrique du Sud ne fait que défendre les frontières dont elle est responsable », **a déclaré le ministre sud-africain de la Défense, à la suite des accusations de l'Union Soviétique à propos des ingérences de l'Afrique du Sud en Angola.**

C'est sans doute pour cela que des troupes sud-africaines combattent en plein cœur de l'Angola, à plus de mille kilomètres des frontières de eur pays, plus près de celles du Zaïre que de l'Afrique du Sud.

Mais les frontières dont l'Afrique du Sud se sent responsable sont sans doute celles qui protègent les possessions du trust sud-africain Diamang qui, en coopération avec un certain nombre de trusts américains, a d'énormes intérêts en Angola.

Sahara Occidental :

L'Espagne passe la main

LES Cortès espagnols ont voté le mardi 18 novembre le projet de loi relatif à la décolonisation du Sahara présentement espagnol.

Il est certes possible de croire le ministre rapporteur de la loi, lorsqu'il annonça en tête des principes qui avaient guidé la décolonisation, « **la sauvegarde des valeurs légitimes de l'Espagne** » — autrement dit les intérêts des possédants espagnols liés à l'exploitation du phosphate du Sahara.

Par contre, il ne manque pas de cynisme en ajoutant « **la protection des droits du peuple saharaoui** ». Pas seulement parce que c'est précisément l'Espagne colonialiste qui foule aux pieds depuis des décennies les droits du peuple saharaoui. Mais aussi parce que, autant que l'on puisse connaître les termes de l'accord signé entre le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne, cette dernière accepte en fait le partage du Sahara Occidental par les deux premiers, sans se soucier de ce que peut en penser la population saharaoui. Elle le fait hypocritement, en mettant en place d'abord une administration provisoire, où cependant les gouvernements marocain et mauritanien seraient déjà représentés. Manière de dire que ce qui se passera après ne la concerne plus.

Juan Carlos aura réussi à garder la face d'après ce code d'hypocrisie qui préside aux relations entre puissances. Mais il le fait au mépris du droit du peuple saharaoui à disposer de lui-même.

MEETING LUTTE OUVRIÈRE

à Paris

le vendredi 28 novembre

SALLE DE LA MUTUALITE
24, rue Saint-Victor - V^e^

PORTUGAL - ESPAGNE

Réunion publique LUTTE OUVRIÈRE à Marseille

Le vendredi 28 novembre

Salle Guernica
14 bis, rue de Lodi
(Marseille 6^e^)

L'autre visage de la Tunisie

ECHANGE de compliments, de promesses et déclarations d'autosatisfaction ont marqué le voyage de Giscard en Tunisie il y a deux semaines. Mais tout ne va pas si bien dans ce pays où la majorité de la population a un niveau de vie très bas, dans ce pays que l'indépendance politique n'empêche pas d'être pillé par les diverses puissances impérialistes, dont l'impérialisme français.

D'après des documents du Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie, la crise se traduit par une augmentation très importante des prix, en particulier des prix de produits de consommation courante et, malgré une forte émigration, le nombre des chômeurs ne cesse d'augmenter (400 000 sans compter les jeunes). Quant aux paysans, ils vivent le plus souvent dans la misère. Et quand les grèves éclatent, ce qui serait de plus en plus fréquent, quand la colère paysanne explose, comme dernièrement à Zaghouan où les paysans se sont affrontés à la gendarmerie, le gouvernement de Bourguiba ne connaît qu'une réponse, la répression. Un des exemples les plus récents : le procès qui a eu lieu en septembre dernier contre cent une personnes inculpées pour leurs opinions politiques et syndicales.

De 1972 à 1975 une dizaine de procès se sont d'ailleurs déroulés, plus de quatre cents personnes ont comparu.

Mais cela, ce n'est pas la Tunisie des visites présidentielles. C'est celle, quotidienne, des travailleurs.